

*Bibliothèque*

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
DE BELGIQUE**

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

**COMPTE RENDU**

PRÉSENTÉ

**A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES**

LE 26 FÉVRIER 1929

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 35 DES STATUTS

**RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.**

**Année 1928**

CENT SIXIÈME EXERCICE SOCIAL.

**BRUXELLES**  
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI  
*21, Rue de la Limite.*

1929



# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

COMPTÉ RENDU DE L'EXERCICE 1928

# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

—•••••

## COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

### A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 26 FÉVRIER 1929

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 35 DES STATUTS

—

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

—

**Année 1928**

CENT SIXIÈME EXERCICE SOCIAL.

—

BRUXELLES  
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

*21, Rue de la Limite*

—  
**1929**

## DIRECTION

---

*Gouverneur :* M. J. JADOT.  
*Vice-Gouverneur :* M. E. FRANCQUI.  
*Directeurs :* MM. J. BAGAGE.  
G. BLAISE.  
Aug. CALLENS.  
le Baron CARTON DE WIART.  
F. CATTIER.  
W. DE MUNCK.  
Ch. FABRI.  
A. GALOPIN.  
H. LE BŒUF.  
A. STOCLET.  
G. THEUNIS.  
F. VAN BREE.

*Directeur honoraire :* M. ED. DE BRABANDER.

*Conseillers :* MM. A. BEMELMANS.  
L. JADOT.  
A. MARCHAL.  
G. PÉRIER.

---

## COMMISSAIRES

---

MM. L. HAMOIR.  
le Baron GOFFINET.  
le Comte JEAN DE MERODE.  
Ed. SOLVAY.  
G. H. ADAN.  
Léon ELIAT.  
le Baron A. DE MONTPELLIER.  
Léon DELACROIX.  
le Baron A. D'HUART.

---

*Secrétaire :* M. C. LEPÊCHE.

## RAPPORT DE LA DIRECTION

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu de nos opérations pendant le cent sixième exercice social, clôturé le 31 décembre 1928.

Suivant la tradition, nous ferons précéder le commentaire des chiffres du Bilan et l'exposé habituel de la marche des affaires dans lesquelles notre Société est intéressée, par quelques considérations générales sur la situation économique de la Belgique.

Dans l'ensemble, 1928 a marqué un sensible progrès sur l'année 1927.

L'activité a été générale, le chômage pratiquement nul; les recettes d'impôts sont en augmentation appréciable sur les prévisions budgétaires; les dépôts à la Caisse d'Épargne, baromètre du bien-être des classes laborieuses, progressent de manière continue.

Pour les dix premiers mois de 1928, les statistiques montrent que la balance commerciale de l'Union Belgo-Luxembourgeoise est à peu près en équilibre et, aujourd'hui comme avant la guerre, le solde défavorable est payé, et au delà, par le rendement encore très important de nos placements extérieurs, ce qui permet de conclure à un large équilibre de notre balance des comptes.

C'est là un indice incontestable de la grande activité productrice qui

a caractérisé en 1928 toutes les branches de l'industrie. Elles n'ont pas toutes été également favorisées, mais les chiffres de production de la plupart d'entre elles n'ont pas diminué, au contraire.

Dans les charbonnages, malgré des prix de vente plus bas, l'extraction a été maintenue, à peu de chose près, au niveau antérieur; vers la fin de l'année la situation s'est quelque peu améliorée et la demande plus pressante, surtout en qualités industrielles, a permis de réduire les stocks.

Pour la métallurgie, l'année 1928 a été remarquable; la production de la fonte et de l'acier a dépassé notablement celle de l'année précédente.

Les industries du cuivre et du zinc se ressentent favorablement des conventions intervenues entre les producteurs, conventions ayant un caractère international et dont le but est de régulariser les conditions générales de la production et de la consommation de ces métaux.

L'industrie de la construction mécanique sort lentement d'une longue période de stagnation; les résultats sont encore loin d'être brillants, mais une amélioration déjà sensible s'est produite grâce à l'énergie et à l'esprit d'initiative des dirigeants.

L'usage de plus en plus répandu de l'électricité pour l'éclairage et la force motrice procure, aux ateliers spécialisés dans la construction de matériel électrique, d'amples commandes à des prix rémunérateurs.

Dans l'industrie textile, l'activité a été assez irrégulière tant par suite des fluctuations des prix des matières premières que par les difficultés rencontrées à l'exportation, du fait des barrières douanières.

Les filatures de coton et de jute ont des carnets de commandes bien fournis; les linières, en raison des hauts prix cotés pour le lin brut, soutiennent difficilement la concurrence des autres matières textiles; dans les peignages et les filatures de laine, l'offre dépasse actuellement la demande.

L'industrie de la soie artificielle éprouve en ce moment les effets de

son rapide développement ; il paraît cependant certain que les applications sans cesse plus nombreuses de la soie artificielle arriveront à résorber assez promptement l'excédent de production.

Les autres industries, telles que les cimenteries, les glaceries, les verreries, les usines de produits chimiques, de même que les industries de la construction, ont été très actives durant la plus grande partie de l'année.

L'industrie du bâtiment s'est considérablement développée. Les programmes de construction d'habitations à bon marché, élaborés par les pouvoirs publics, de même que les mesures prises par les principales entreprises industrielles et charbonnières pour assurer dans d'excellentes conditions le logement de leur personnel ouvrier et employé, garantiront l'essor de cette branche d'activité, tout en ayant d'heureuses conséquences au point de vue de la production et au point de vue social.

Toutefois, cette renaissance économique, au lendemain même de troubles monétaires sans précédents dans notre histoire, ne doit pas faire perdre de vue les grands problèmes qui s'imposeront demain à l'attention de nos industriels et commerçants.

Notre économie s'est adaptée jusqu'ici sans heurts aux conjonctures nouvelles, nées de la stabilisation. Dès que cette adaptation sera terminée, serons-nous en mesure de produire et de vendre à des conditions qui nous permettront de conserver et d'améliorer le rang que nous occupons sur les marchés étrangers ? Partout, en effet, on s'arme pour la concurrence ; les forces productives se regroupent dans un double effort de rationalisation et de concentration pour comprimer les prix de revient et produire au maximum.

Par contre, notre index des prix de détail, sur lequel se base en fait le salaire de nos ouvriers, poursuit une ascension lente mais continue, rétrécissant graduellement nos possibilités de concurrence et rendant moins aisée la lutte pour le placement de nos produits.

Devant pareille situation, il importe que tous, patrons et ouvriers,

secondés par l'État, comprennent que, si nous voulons garder notre place parmi la concurrence internationale telle qu'elle se dessine et asseoir solidement notre avenir économique, chacun dans sa sphère a le devoir d'aider, dans l'intérêt de tous, à rénover nos méthodes de production et de vente.

Certains industriels clairvoyants ont déjà compris la nécessité de conjuguer leurs efforts en vue de standardiser la production et de l'organiser rationnellement pour produire à bon compte.

Mais dans un pays où l'esprit particulariste est aussi développé qu'en Belgique, la conclusion d'ententes industrielles est très difficile, même lorsque le nombre des associés n'est pas élevé. Peu à peu cependant, nos industriels se rallient à l'idée d'union qui s'impose impérieusement.

Dans les branches de l'industrie où des accords en ce sens ont été réalisés, les avantages ont apparu immédiatement. Il convient de signaler, dans cet ordre d'idées, la création des Comptoirs de vente de coke et charbons industriels, destinés à maintenir et à étendre nos débouchés à l'exportation, en vue d'améliorer notre position pour le jour où un accord international entre les producteurs pourra intervenir. Il n'est pas douteux que les organismes créés pour cet objet et auxquels adhèrent déjà un très grand nombre de charbonnages, fonctionneront à la satisfaction de leurs participants.

Les ententes internationales, telle celle du zinc, venant elle-même après celles de l'acier et du cuivre, ont en effet une tendance à se multiplier; pour que les industriels belges puissent y participer utilement et en retirer le maximum d'avantages, il faut nécessairement qu'ils soient unis dans une organisation visant à adapter en commun la production aux besoins de la consommation.

Nous n'avons cessé, depuis des années, de faire ressortir les avantages considérables que la Belgique devait retirer de la mise en valeur du Congo Belge. Nos prévisions à cet égard se vérifient et l'activité déployée au

cours de l'année 1928 par nos grandes entreprises coloniales est remarquable. Si les plus pressés n'ont pas obtenu les résultats immédiats qu'ils espéraient, il n'en reste pas moins vrai que ceux qui se consacreront avec intelligence et persévérance à l'exploitation des richesses immenses de la Colonie sont assurés de recueillir une large récompense de leurs efforts. Au surplus, le développement méthodique et continu des voies de communication étend de plus en plus le champ d'action ouvert aux initiatives de nos compatriotes.

LL. MM. le Roi et la Reine ont témoigné, une fois de plus, l'intérêt très vif qu'ils ne cessent de porter à l'œuvre coloniale en honorant de Leur présence les cérémonies d'inauguration de la grande ligne de chemin de fer qui relie le Bas Congo au Katanga. La visite que le Roi et la Reine ont faite, à cette occasion, des nombreuses entreprises et missions coloniales, a été un précieux encouragement pour les Belges établis dans la Colonie et a permis à Leurs Majestés de se rendre compte des progrès considérables obtenus dans tous les domaines durant ces dernières années.

En terminant cet exposé, nous dirons encore quelques mots de l'opération que vous avez approuvée au début de l'exercice 1928 : la fusion avec la Banque d'Outremer.

Cette fusion a été réalisée selon les modalités indiquées dans notre précédent rapport et acceptées par l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 février 1928. L'augmentation du capital contre espèces a rencontré le succès le plus complet.

Lors de notre dernière Assemblée Générale ordinaire, nous constatons qu'après ces diverses opérations, notre capital serait de 400 millions de francs et le montant de nos réserves s'élèverait à environ 500 millions de francs.

Nous vous proposons aujourd'hui d'augmenter les réserves d'une nouvelle somme de 230 millions de francs, pour les porter ainsi à

750 millions de francs, y compris le prélèvement statutaire sur le bénéfice de l'exercice 1928. Nous sommes amenés à vous faire cette proposition, le groupement du Portefeuille Titres et des Participations des deux Sociétés fusionnées ayant permis la liquidation de certains de ces éléments d'actif, laquelle a laissé un excédent équivalant à cette somme de 230 millions de francs.

Nous passons à l'examen du Bilan.

## PASSIF

### A. de la Société envers elle-même.

|  |                   |    |
|--|-------------------|----|
| Fonds social : 320,000 Parts de Réserve . . . . . fr.                                    | 400,000,000       | »  |
| Fonds de Réserve . . . . . »   | 504,657,742       | 94 |
| Affectation spéciale (sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale) . . . . . » | 230,553,785       | 06 |
|  | <hr/>             |    |
|  | fr. 1,135,211,528 | »  |

### B. de la Société envers les tiers.

|  |                       |           |
|--|-----------------------|-----------|
| Obligations de la Société Générale . . . . . fr.       | 69,726,000            | »         |
| Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces . . . . . » | 602,000               | »         |
| Obligations 3 p. c. Nord de la Belgique . . . . . »    | 12,579,500            | »         |
|  | <hr/>                 |           |
|  | 82,907,500            | »         |
| Comptes courants . . . . . fr.                         | 3,716,701,695         | 53        |
| Comptes d'ordre :                                      |                       |           |
| Divers . . . . . fr.                                   | 2,534,356,644         | 85        |
| Déposants (titres) . . . . . »                         | 17,372,637,155        | 49        |
|  | <hr/>                 |           |
|  | 19,906,993,800        | 34        |
| Cautionnements statutaires (déposants) . . . . . fr.   | Pour mémoire          |           |
| Solde en bénéfice à répartir . . . . . »               | 147,884,720           | »         |
|  | <hr/>                 |           |
| Total . . . . . fr.                                    | <u>24,989,699,243</u> | <u>87</u> |

## ACTIF

|  |                       |           |
|--|-----------------------|-----------|
| Caisse, Compte courant à la Banque Nationale et compte chèques-postaux . . . . . fr. | 269,380,307           | 87        |
| Portefeuille Effets . . . . . »  | 1,031,176,685         | 13        |
| Comptes courants Banquiers et dépôts à court terme . . . . . »                       | 1,161,830,173         | 49        |
| Débiteurs . . . . . »  | 1,650,874,706         | 52        |
| Fonds publics et Obligations . . . . . »   | 37,818,500            | »         |
| Actions de diverses sociétés . . . . . »   | 778,464,020           | »         |
| Participations financières . . . . . »   | 133,161,050           | 52        |
|  | <hr/>                 |           |
|  | 5,062,705,443         | 53        |
| Immeubles et mobilier . . . . . »  | 20,000,000            | »         |
| Comptes d'ordre :  |                       |           |
| Divers . . . . . fr.   | 2,534,356,644         | 85        |
| Dépôts de titres . . . . . »   | 17,372,637,155        | 49        |
|  | <hr/>                 |           |
|  | 19,906,993,800        | 34        |
| Cautionnements statutaires . . . . . »   | Pour mémoire.         |           |
| Total . . . . . fr.  | <u>24,989,699,243</u> | <u>87</u> |

**PASSIF**  
**Fonds social.**

Le fonds social s'élevait, à fin 1927. à . . . fr. 484,657,742 94

Il était représenté par 100,000 titres de capital de 1,000 francs et 100,000 Parts de Réserve.

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 février 1928 a décidé :

de remplacer les 100,000 Titres de Capital par 8,000 Parts de Réserve ;

d'assigner une valeur nominale de 1,250 francs aux Parts de Réserve ;

de porter le capital à 400,000,000 de francs par la création de 212,000 Parts de Réserve, dont 108,000 ont été réservées, au prix de 1,350 francs l'une, aux porteurs des 108,000 Parts de Réserve préexistantes et 104,000 remises aux liquidateurs de la Banque d'Outremer en rémunération de l'apport de la situation active et passive de cet Établissement.

De telle sorte que, actuellement, le capital est représenté

par 320,000 Parts de Réserve d'une valeur nominale

de 1,250 francs chacune, soit . . . fr. 400,000,000 »

et la réserve par . . . . . fr. 504,657,742 94

Ainsi que nous venons de vous l'exposer, la liquidation de certains actifs nous permet de vous proposer d'affecter exceptionnellement à la réserve un montant de . . . . . fr. 230,553,785 06

Le prélèvement statutaire sur les bénéfices de l'exercice 1928 s'établit à . . . . . fr. 14,788,472 »

---

La réserve atteindra ainsi . . . . . fr. 750,000,000 »

et notre fonds social . . . . . fr. 1,150,000,000 »

|   |             |   |                           |
|---|-------------|---|---------------------------|
| Le bénéfice, défalcation faite de divers amortissements et de la participation du personnel qui s'élève à 4,842,180 francs se traduit par . . . . . fr. | 147,884,720 | » | <b>Profits et pertes.</b> |
| que nous vous proposons, conformément à l'article 8 de nos statuts, de répartir comme suit :  |             |   |                           |
| Au fonds de réserve : 10 p. c. . . . . fr.  | 14,788,472  | » |                           |
| Premier dividende de 5 p. c. au capital . . . . .   | 20,000,000  | » |                           |
| Au fonds de bienfaisance . . . . .  | 320,000     | » |                           |
| Tantièmes statutaires. . . . .  | 4,511,050   | » |                           |
| Second dividende. . . . .   | 108,000,000 | » |                           |
| Report à nouveau. . . . .   | 265,198     | » |                           |
|   | <hr/>       |   |                           |
|   | 147,884,720 | » |                           |

Le coupon de l'exercice 1928 sera donc payable par 312 francs net, correspondant à 400 francs brut.

|   |            |   |                     |
|---|------------|---|---------------------|
| Le montant des obligations de la Société Générale, en circulation au 31 décembre 1928, est de . . fr. | 69,726,000 | » | <b>Obligations.</b> |
| Obligations 3 p. c. . . . . fr.   | 500        | » |                     |
| — 3 1/2 p. c. . . . . »   | 13,500     | » |                     |
| — 4 p. c. . . . . »   | 50,500     | » |                     |
| — 4 1/2 p. c. . . . . »   | 8,147,000  | » |                     |
| — 5 p. c. . . . . »   | 3,500      | » |                     |
| — 5 1/2 p. c. . . . . »   | 23,692,500 | » |                     |
| — 6 p. c. . . . . »   | 37,818,500 | » |                     |

|   |               |               |                         |
|---|---------------|---------------|-------------------------|
| La comparaison des comptes courants pour 1927 et 1928, fait ressortir les différences suivantes : |               |               | <b>Comptes courants</b> |
| Soldes créditeurs en 1927 . . . . . fr.   | 2,413,051,823 | 81            |                         |
| — en 1928 . . . . . »   | <hr/>         | 3,716,701,695 | 53                      |
| Soit une différence en plus de . . . fr.  | 1,303,649,871 | 72            |                         |
| Soldes débiteurs en 1927 . . . . . fr.  | 868,655,288   | 70            |                         |
| — en 1928 . . . . . fr.   | <hr/>         | 1,650,874,706 | 52                      |
| Soit une différence en plus de . . fr.  | 782,219,417   | 82            |                         |

Ces augmentations proviennent en partie du transfert des comptes de la Banque d'Outremer.

**ACTIF**  
**Immeubles**

L'avoir immobilier de la Société Générale s'est accru considérablement par suite de la reprise des immeubles de la Banque d'Outremer. Néanmoins, il reste porté, comme les années précédentes, pour . . . . fr. 20,000,000 »

Nous poursuivons la construction de l'important immeuble destiné à l'Union Minière du Haut-Katanga, et nous faisons procéder à l'aménagement de certains de nos bâtiments de la rue Royale de manière à les adapter aux besoins de nos services.

**Encaisse**

L'encaisse, comprenant les fonds déposés à la Banque Nationale et au compte chèques-postaux, s'élève à. . . . fr. 269,380,307 87

**Portefeuille**  
**effets.**

Le montant des effets en portefeuille est de . . fr. 1,031,176,685 13

Il y avait au 31 décembre 1927. . . . 41,689 effets pour. . fr. 561,976,247 80  
Il est entré en 1928 : 2,844,723 » . . fr. 18,981,608,050 47  
Il est sorti en 1928 : 2,831,811 » . . fr. 18,512,407,613 14  
Il reste au 31 décembre 1928. . . . 54,601 » . . fr. 1,031,176,685 13

**Fonds Publics**  
**et**  
**Obligations.**

Le Portefeuille des Fonds Publics renferme :  
des obligations 3 p. c. Dette Belge ;  
des obligations 6 p. c. de l'Emprunt Belge de Consolidation ;  
des Bons du Trésor à 10 ans échéant en 1932 ;  
des Bons Chinois 8 p. c. (Chemin de fer Lung-Tsing-U-Haï) ;

des obligations 4 1/2 p. c. de la Société Union  
Minière du Haut-Katanga.

Cet ensemble est évalué à . . . . . fr. 37,818,500 »

Nos placements à vue et à court terme ainsi que les  
sommes qui nous sont dues par nos correspondants  
banquiers, s'élèvent à . . . . . fr. 1,161,830,173 49

**Comptes courants  
Banquiers.**

Le Portefeuille Actions était repris au Bilan de 1927  
pour . . . . . fr. 475,429,750 »

A fin 1928, il figure pour . . . . . fr. 778,464,020 »

**Actions de  
diverses Sociétés.**

Soit une augmentation de fr. 303,034,270 »  
provenant en partie de la reprise du portefeuille de la Banque  
d'Outremer.

D'autre part, la Société Générale s'est intéressée dans les affaires  
suivantes :

Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange (Arbed) ;

Société G. Dumont et Frères ;

Union Générale Belge d'Electricité ;

Union des Centrales Electriques de Liège-Namur-Luxembourg (Linalux) ;

Union Financière et Maritime ;

Raffinerie Tirlemontoise ;

Union Chimique Belge ,

Société Carbochimique ;

Union des Banques de Province ;

Compagnie Foncière du Katanga ;

Comité National du Kivu ;

Société Auxiliaire Agricole du Kivu ;

Fabrique de Soie Artificielle de Tubize ;

International Holding and Investment Company Ltd ;

Compagnie Immobilière du Congo ;  
Chantiers Naval et Industriel du Congo ;  
Union Financière des Tabacs (Tabacofina) ;  
Compagnie Financière d'Exploitations Hydro-Electriques (Hydrofina).

**Participations  
financières.**

Les participations financières sont inscrites au bilan  
pour . . . . . fr. 133.161.050.52  
A fin 1927, elles y figuraient pour . . . . . fr. 21.702 622.85

La Société Générale a assuré, seule ou concurremment avec d'autres  
Établissements financiers, le placement des actions et obligations des  
sociétés suivantes :

Caisse Générale de Reports et de Dépôts ;  
Banque d'Anvers ;  
Banque de Flandre et de Gand ;  
Banque Commerciale du Congo ;  
Banque Coloniale de Belgique ;  
Charbonnages de Beeringen ;  
Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch ;  
Société John Cockerill ;  
Société Générale Métallurgique de Hoboken ;  
Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie ;  
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre ;  
Compagnie Royale Asturienne des Mines ;  
Forges, Usines et Fonderies de Haine-St-Pierre ;  
Établissements Lempereur et Bernard ;  
Usines à Tubes de Jemappes ;  
Anciens Établissements De Naeyer ;  
Usines Mathes ;  
Société Générale d'Exploitations Électriques de Lodz et Extensions ;  
Centrales Électriques des Flandres et du Brabant ;  
Électricité et Tramways de Smyrne ;

Compagnie Générale des Tramways d'Anvers ;  
Les Tramways Verviétois ;  
Société des Verreries de Mariemont ;  
Compagnies Réunies des Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la  
France ;  
Société des Verreries des Hamendes ;  
La Métallo-Chimique ;  
Compagnie Cotonnière Congolaise ;  
Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo ;  
Compagnie des Produits du Congo ;  
Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo ;  
Société pour la Manutention dans les Ports du Congo ;  
Union Nationale des Transports Fluviaux ;  
Société d'Entreprises de Travaux en Béton au Katanga ;  
Société Coloniale d'Electricité ;  
Comptoir Colonial Belgika ;  
Comptoirs Réunis de l'Ouest Africain ;  
Compagnie Auxiliaire Congolaise (Céacé) ;  
Plantations Bunge ;  
Fabrique de Soie Artificielle de Tubize ;  
Fabrique de Soie Artificielle d'Obourg ;  
La Lainière ;  
Tissage de Deynze ;  
Union Financière des Tabacs (Tabacofina) ;  
Niel on Rupell ;  
Agence Maritime Internationale ;  
Société des Grands Magasins « A l'Innovation » ;  
Papeteries Anversoises ;  
Brasserie de la Chasse Royale ;  
Compagnie Continentale du Pégamoïd ;  
Etablissements Vanderspek ;  
Etablissements Van Goitsenhoven ;

Usines Ruelle ;  
Obligations participantes Overpelt-Lommel-Corphalie ;  
Obligations participantes Kreuger et Toll ;  
Emprunt Bulgare de Stabilisation.

Nous donnons ci-après quelques renseignements sur les principales affaires dans lesquelles la Société Générale est intéressée :

## I. — CHEMINS DE FER. — TRAMWAYS.

### **Compagnie Belge de Chemins de Fer et d'Entreprises —**

L'exercice clos le 30 juin 1928, s'est soldé par un bénéfice de 15,461,000 francs ; le dividende distribué a été de 45 francs contre 40 francs pour l'exercice précédent.

La rentrée provenant de la vente des actions de la **Compania del Ferrocarril Central de Aragon** a permis de porter la « Réserve spéciale » à 125 millions de francs, alors qu'elle ne figurait précédemment dans les écritures de la Société que pour 12,500,000 francs.

Au cours du dernier exercice, la Compagnie a terminé différentes entreprises de construction ; d'autres travaux sont en cours d'exécution.

Les affaires dans lesquelles la Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises est intéressée continuent à se développer très favorablement. Il en est notamment ainsi pour : la **Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres** dont le dividende est passé de 20 p. c. en 1925-1926, à 27 p. c. en 1926-1927 et à 34 p. c., pour l'exercice clos le 30 juin 1928 ; la **Centrale Bank voor Spoorwegen**, qui a distribué pour son dernier exercice un dividende de 8 p. c. contre 6 p. c. pour l'exercice précédent ; la **Société d'Electricité et de Traction**, dont les dividendes sont également en augmentation sensible ; la **Compagnie de Tramways et d'Eclairage de**

Tientsin ; la **Compagnie Française de Tramways et d'Éclairage électriques de Shanghai**, dont le dernier dividende réparti a été de 40 p. c. net ; la **Société Nationale de Travaux Publics**, qui a créé récemment une société filiale ayant pour but de poursuivre des affaires de travaux publics et privés en utilisant les prestations en nature prévues par le plan Dawes ; la **Société Intercommunale Belge d'Électricité** et ses sociétés filiales, dont le développement est constant et qui, toutes, ont augmenté leurs dividendes ; la **Société Générale Electrique de l'Adamello**, etc., etc.

La Société a pris part à différentes augmentations de capital ainsi qu'à la constitution de l'**Union d'Entreprises de Travaux Publics** (filiale de la **Société Nationale de Travaux Publics**) et de la **Société Générale d'Exploitations Electriques de Lodz et Extensions**.

**Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de Fer. —**

La situation favorable s'est accentuée, au cours de l'exercice 1928, par suite de la demande croissante de matériel roulant, qui a permis à la Compagnie de placer tous ses wagons en location de longue durée, et ce à des conditions améliorées.

Conformément aux prévisions, les travaux de réfection du matériel ont été complètement terminés pendant l'année écoulée.

**Société Belge de Chemins de Fer en Chine. —** La Chine semble entrer dans la voie d'une réorganisation politique et économique. Après leur victoire sur l'ancien régime, les autorités nationalistes s'efforcent de ramener la confiance et d'attirer la collaboration étrangère dans les entreprises chinoises. Il est à souhaiter que cet état de choses se maintienne.

L'amélioration de la situation générale a permis au Chemin de fer Lung-Tsing-U-Hai de réorganiser son trafic ; malgré la pénurie du matériel roulant, qu'il n'a pas encore été possible de récupérer entièrement, les recettes d'exploitation ont augmenté dans de notables

proportions pendant les derniers mois. On peut espérer la reprise prochaine d'une exploitation régulière et de la construction vers l'Ouest.

**Compagnie Générale de Chemins de Fer dans la Province de Buenos-Ayres.** — Les recettes brutes de l'exercice 1927-1928 ont été sensiblement égales à celles de l'exercice antérieur avec un total de 40,828,000 francs, contre 40,651,000 francs.

Les dépenses, par contre, ont été un peu plus élevées et ont passé de 27,212,000 francs à 28,142,000 francs.

Tenant compte des bénéfices de change, intérêts et divers, les bénéfices nets de l'exercice se sont élevés à 35,173,000 francs contre 28,823,000 francs l'année précédente; le dividende a été fixé à 170 francs brut, contre 135 francs l'an dernier.

En ce qui concerne l'exercice en cours, les perspectives excellentes des récoltes et le développement du trafic général doivent normalement assurer des résultats satisfaisants.

**Société Luxembourgeoise des Chemins de fer et Minières Prince Henri.** — Les conditions d'exploitation de cette Société se sont maintenues très favorables en 1928.

La dernière augmentation de tarifs accordée à la Société avec un retard regrettable, en août 1927, a produit ses effets pendant tout l'exercice 1928 et il est à prévoir que les résultats de l'exercice marqueront un nouveau et sensible progrès.

**Société « Les Tramways Bruxellois ».** — L'exercice clôturé le 31 décembre 1927 ayant accusé des résultats supérieurs à ceux de l'année précédente, le dividende a pu être porté à 45 francs brut pour les actions de capital et à 140 francs brut pour les actions de dividende, contre respectivement 35 et 70 francs pour 1926.

L'avenant au cahier des charges autorisant la fusion définitive et un régime légal unique pour les lignes des Tramways Bruxellois et de l'ancien réseau des Chemins de Fer Économiques, a été signé le 30 décembre 1927 par le Ministre de l'Agriculture et le nouveau régime est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1928.

Le rapport de cette Société signale, d'autre part, l'importance des travaux effectués au cours de l'exercice, tant en ce qui concerne l'augmentation du matériel roulant que la construction de lignes nouvelles.

L'exercice 1928 se présente dans des conditions satisfaisantes.

**Compagnie Française de Tramways et d'Éclairage Électriques de Shanghai.** — Malgré les circonstances défavorables, d'ordre politique, les recettes et les bénéfices dépassent en 1927 ceux de 1926.

Voici la comparaison des recettes de ces deux exercices, en taëls :

|                      | 1926.            | 1927.            |
|----------------------|------------------|------------------|
| Tramways. . . . T.   | 811,200          | 1,002,589        |
| Électricité . . . T. | 1,263,400        | 1,413,049        |
| Eaux . . . . T.      | 584,200          | 653,070          |
| T.                   | <u>2,658,800</u> | <u>3,068,708</u> |

Les comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 1927 ont permis la distribution d'un dividende de 100 francs par action, après affectation de 3,738,000 francs aux amortissements et de 2,500,000 francs au fonds de réserve pour extensions et réfections.

Les résultats de l'exploitation en 1928 sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

**Compagnie de Tramways et d'Éclairage de Tientsin.** — L'exercice clôturé le 31 décembre 1927 a laissé un bénéfice net de 18,375,000 francs, au moyen duquel il a été réparti aux actions un dividende de 350 francs net d'impôts, identique à celui de l'exercice précédent.

Les recettes se sont élevées à 3,388,810 dollars contre 3,079,550 dollars en 1926.

Pour l'exercice 1928, les recettes des dix premiers mois sont en augmentation de 2 p. c. sur celles de 1927. Au début de l'année, elles se sont ressenties de la situation troublée dans le Nord de la Chine. Depuis, l'ordre a été rétabli par les nouvelles autorités, avec lesquelles nos agents entretiennent de très bons rapports.

## II. — CHARBONNAGES.

Durant l'année 1928, le marché charbonnier mondial a continué à être aux prises avec de sérieuses difficultés. Depuis la disparition des facteurs artificiels, tels que les grandes grèves, les variations de la monnaie qui cachaient les véritables contingences, les bassins producteurs s'emploient à établir les bases d'une politique de production et de prix de vente en rapport avec la capacité des différents centres de consommation.

Cette réadaptation entraîne une lutte aiguë sur de nombreux marchés. Pour remédier à cette situation, on envisage notamment des ententes nationales qui doivent frayer la voie à des arrangements internationaux.

La lutte entre les grands pays producteurs a fait apparaître en Belgique la nécessité de ne pas se limiter aux efforts techniques dont les résultats ne peuvent seuls améliorer le rendement des exploitations. Une notable partie de la production belge envisage de confier à une organisation commune, le soin d'adapter le système des ventes aux conditions spéciales du marché charbonnier qui se sont profondément transformées en ces dernières années.

Dans les bassins de l'ouest du Pays, les études entreprises en commun par différents charbonnages ont abouti à la constitution de deux

sociétés : la **Société Anonyme de Carbonisation Centrale**, au capital de 75 millions de francs, édifiera à Tertre une cokerie traitant journallement 3,000 tonnes de charbon ; la **Société Carbochimique**, au capital de 150 millions de francs, a pour objet d'utiliser, notamment pour la production d'engrais synthétiques azotés, les gaz qui lui seront fournis par la Société précédente. Les charbonnages patronnés par la Société Générale ont pris une part très importante à la constitution de ces sociétés qui permettront de valoriser une grande partie de la production des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons, Hornu et Wasmes, Levant du Flénu, ainsi que de la division des Charbonnages Belges de la Société d'Angleur-Athus.

**TABLEAU COMPARATIF DE LA PRODUCTION**  
des Charbonnages patronnés par la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE**

| SOCIÉTÉS                | 1913             | 1924             | 1925             | 1926             | 1927             | 1928             |
|-------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Ouest de Mons . . .     | 405,100          | 533,400          | 617,000          | 673,000          | 819,000          | 771,000          |
| Hornu et Wasmes . .     | 477,800          | 621,000*         | 687,000          | 807,000          | 860,000          | 831,000          |
| Produits . . . . .      | 527,900          | 507,100**        | 563,700          | 643,000          | 685,500          | 648,600          |
| Levant du Flénu . .     | 551,000          | 454,000          | 501,600          | 556,600          | 575,600          | 593,300          |
| Charbonnages Belges.    | 650,200          | 552,800          | 651,000          | 734,600          | 815,700          | 850,000          |
| Monceau-Fontaine .      | 654,600          | 658,000          | 588,000          | 670,750          | 768,800          | 772,300          |
| Marcinelle-Nord . .     | 370,700          | 553,000          | 502,000          | 509,000          | 559,000          | 487,500          |
| Charbonnages Réunis.    | 605,400          | 481,000          | 488,000          | 500,000          | 540,000          | 547,700          |
| Gouffre . . . . .       | 321,000          | 302,000          | 296,000          | 312,000          | 352,000          | 342,000          |
| Grand Conty . . . .     | 198,476          | 164,500          | 156,200          | 172,200          | 171,500          | 171,500          |
| Bois d'Avroy . . . .    | 299,000          | 239,500          | 233,100          | 234,100          | 258,700          | 269,300          |
| <b>TOTAUX . . . . .</b> | <b>5,061,176</b> | <b>5,066,300</b> | <b>5,283,600</b> | <b>5,812,250</b> | <b>6,405,800</b> | <b>6,284,200</b> |

(\*) y compris la production des Charbonnages du Grand Buisson, absorbés fin 1922.

(\*\*) » » Nord du Rieu-du-Cœur, absorbés en 1921.

**Charbonnages André Dumont.** — Durant l'exercice 1928, malgré la persistance du malaise dans l'industrie charbonnière, la Société a pu, non seulement maintenir une situation considérée déjà comme favorable, mais enregistrer un progrès marquant. Sa production a atteint le chiffre de 802,000 tonnes, soit 192,000 tonnes de plus qu'en 1927.

**Société des Charbonnages de Beeringen.** — Les travaux de préparation du gisement ont sensiblement progressé en 1928. L'extraction qui a été de 600,000 tonnes, va pouvoir s'élever bientôt aux chiffres plus importants que permettront d'atteindre les puissantes installations en cours d'achèvement.

**Charbonnages de Houthaelen.** — Comme l'on sait, le fonçage des puits par le procédé de congélation nécessite le creusement de nombreux sondages pour y faire circuler le liquide réfrigérant.

Au cours de l'exercice écoulé, il a été foré à Houthaelen un total de 25,000 mètres de sondage. La Société a poursuivi simultanément les travaux de terrassement à l'emplacement du siège et la construction du raccordement au chemin de fer, qui sera mis en service au cours de l'année 1929.

Les **Charbonnages Dahlbusch**, grâce à l'extension de leurs cokeries, ont obtenu des résultats satisfaisants, malgré les conditions défavorables dues à la hausse des prix de revient et aux difficultés croissantes des ventes à l'exportation.

**Société des Charbonnages Réunis « Laura et Vereeniging ».** — Les bénéfices de l'exercice 1927 se sont élevés à 491,500 florins dont 480,000 florins ont été affectés à l'amortissement de différents comptes de l'actif, le solde étant reporté à nouveau.

Les travaux du nouveau siège sont terminés et l'extraction se poursuit normalement.

L'extraction des deux sièges du Charbonnage s'est élevée pendant l'année 1928 à environ 900,000 tonnes.

**The Chinese Engineering and Mining Company (Kaiping).**

— Les troubles intérieurs qui, depuis de nombreuses années, paralysent le développement économique de la Chine n'ont heureusement eu aucune répercussion grave sur la situation de la Société de Kaiping.

Ses installations minières sont restées intactes et l'extraction et la vente du charbon ont atteint des chiffres élevés.

Pendant l'exercice social 1927-1928, 4,958,368 tonnes de charbon ont été extraites et 4,516,875 tonnes ont été vendues. Les bénéfices nets se sont élevés à Lstg, 478,000 et le dividende a été de 5 sh., soit 25 p. c.

### **III. — MÉTALLURGIE. — ATELIERS DE CONSTRUCTION.**

**Société d'Angleur-Athus.** — Le premier exercice clôturé depuis la fusion de la Société Anonyme des Aciéries d'Angleur et de la Société Anonyme d'Athus-Grivegnée a donné un bénéfice net de 40,801,000 francs, qui a permis de doter largement le fonds d'amortissement et de distribuer un dividende de 10 p. c.

Ces résultats intéressants ont été obtenus malgré la crise qui a pesé sur la division des Charbonnages.

La Société a mis à exécution son programme de coordination et de spécialisation des différentes divisions métallurgiques des deux Sociétés fusionnées, ainsi que de concentration des services administratifs et commerciaux.

D'autre part, elle a réalisé une partie de son programme de renforcement et de perfectionnement de ses moyens de production.

**Société Anonyme John Cockerill.** — Le bilan au 30 juin 1928 accuse un bénéfice net de 72,946,000 francs contre 50,120,000 francs pour l'exercice précédent. Le paiement du dividende a absorbé 15,625,000 francs (125 francs brut par action).

La Société a procédé à une réévaluation modérée de son actif immobilisé qui figure ainsi pour 526,098,000 francs à son bilan. Il en est résulté une plus-value de 123,440,000 francs inscrite à un compte de réserve.

Le capital a été porté de 98,750,000 francs à 166,250,000 francs.

Les résultats continuent à être favorablement influencés par la fermeté des prix des produits métallurgiques et par l'activité persistante de toutes les divisions de la Société.

La **Société d'Ougrée-Marihaye** a profité largement de la situation du marché métallurgique et des améliorations apportées à ses installations. L'exercice 1927-1928 a laissé un bénéfice net de 121,961,000 francs contre 80,296,000 francs pour l'exercice précédent; le dividende a été porté de 150 à 200 francs.

Au cours de l'exercice, la Société a absorbé les **Charbonnages de Fontaine-l'Evêque**.

**Société des Laminoirs, Hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence.** — Le bilan au 30 juin 1928 a donné un bénéfice de 72 millions de francs; le dividende a été fixé à 350 francs brut pour chacune des 50,000 parts, après une large dotation des fonds d'amortissements et de réserve.

La marche des usines, tant en Belgique qu'en France, continue à donner satisfaction.

La Société a entrepris d'importants travaux, notamment à l'usine de Marchienne-au-Pont, où l'on construit un cinquième haut-fourneau et où l'on établit et transforme diverses installations.

**Société Métallurgique de Sambre-et-Moselle.** — Le bénéfice net s'est élevé, pour l'exercice clôturant au 30 juin 1928, à 15,152,000 francs, après amortissement de 24,470,000 francs, et le dividende distribué a été de 200 francs par action.

Depuis la clôture de l'exercice, la marche des diverses divisions est restée normale et très satisfaisante.

**Société des Aciéries de Differdange, Saint-Ingbert, Rumelange « Hadir ».** — Les résultats de l'exercice 1927 ont permis de porter le dividende de 150 à 160 francs.

Cette Société a bénéficié des améliorations apportées ces dernières années dans ses installations de laminoirs et les résultats de l'exercice 1928 s'en ressentiront favorablement.

**Aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange « Arbed ».** — Nous avons saisi l'occasion qui s'est présentée au cours de l'exercice écoulé, d'acquérir dans cette Société une importante participation à des conditions que nous jugeons intéressantes.

La Société des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange possède, soit directement, soit par des sociétés contrôlées, un ensemble métallurgique de première importance.

La production, en 1927, a été de :

2,223,531 tonnes de fonte;  
2,148,456 tonnes d'acier ;  
1,717,832 tonnes de produits laminés.

Pour 1928, la production a été largement supérieure à ces chiffres.

Cette Société détient un portefeuille estimé au bilan de 1927 à 711,235,000 francs sur lequel il existe une sérieuse plus-value.

Le dividende pour 1927 a été de 250 francs.

Les Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange ont tiré parti dans la mesure de leurs vastes moyens, du raffermissement du marché des

produits métallurgiques, de sorte que le dividende de l'exercice 1928 dépassera vraisemblablement celui de l'année précédente.

La **Société Générale Métallurgique de Hoboken** a poursuivi son programme de développement.

La production de ses diverses usines pour l'exercice clôturé le 30 juin 1928 a été : 21,248 tonnes de cuivre, 25,209 tonnes de plomb, 883 tonnes d'étain, 360 tonnes de cobalt, 2,167 tonnes de bichromates, 2,465 tonnes d'arsenic, 85,250 kilos d'argent, 4,292 kilos d'or, 2 1/2 kilos de platine et 30 grammes de radium.

La raffinerie électrolytique de cuivre, d'une capacité de 70,000 tonnes de métal par an, fonctionne dans d'excellentes conditions et une nouvelle extension de cette division est prévue.

Pour faire face aux demandes croissantes en cobalt et radium, des installations nouvelles ont été érigées et sont en voie d'achèvement.

Les importants travaux de premier établissement, réalisés à fin 1928, et ceux actuellement en cours, ont amené la Société à porter son capital de 40 à 100 millions de francs et à émettre pour 100 millions de francs d'obligations.

Un dividende de 15 p. c. a été distribué pour l'exercice clôturé au 30 juin 1928.

**Société des Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi.** — Le carnet de commandes des diverses divisions a été régulièrement alimenté pendant tout l'exercice 1928.

Les extensions des ateliers pour grosses machines et des ateliers pour transformateurs, réalisées au début de cette année, sont dès à présent pleinement utilisées.

De nouveaux agrandissements sont prévus pour plusieurs divisions.

Le dividende de l'exercice 1927 a été de 30 francs contre 23 francs en 1926.

Les résultats de l'exercice 1928 permettront la répartition d'un dividende au moins égal à celui de l'année précédente.

**Les Ateliers Métallurgiques.** — Une amélioration sensible s'est produite dans la situation de cette Société au cours de l'exercice 1927-1928; c'est ainsi que les pertes antérieures ont pu être amorties et une somme de 139,000 francs reportée à nouveau.

Le rapport de la Société signale les efforts entrepris pour étendre les fabrications de ses usines à de nouvelles spécialités, notamment les tôles galvanisées et les appareils de signalisation.

**Société La Brugeoise et Nicaise et Delcuve.** — Les comptes de l'exercice 1927-1928 accusent également des résultats meilleurs; les bénéfices ont été supérieurs à la perte reportée de l'exercice précédent, grâce au développement des débouchés et aux conditions de stabilité dans lesquelles l'exercice en question s'est écoulé.

La **Société Générale des Minerais** a continué à étendre avec succès ses différents champs d'action, qui comprennent principalement les minerais, mattes, oxydes et résidus de zinc, cuivre, plomb, étain, argent, or, arsenic — le cuivre, le zinc, le plomb, l'étain — les acides sulfuriques 60 et 66° Bé — l'arsenic, les bichromates de soude et de potasse — le sulfate de cuivre — les pyrites de fer, les pyrites cuivreuses et les résidus de pyrites — les études, les recherches et l'exploitation des mines — la flottation pour l'enrichissement des minerais et des charbons.

Les gros tonnages traités, le chiffre d'affaires très élevé, qui dépasse deux milliards, et les relations que la Société entretient dans le monde entier lui ont acquis une grande influence sur les marchés étrangers.

La Société Générale des Minerais possède un portefeuille intéressant qui comprend notamment un grand nombre de titres **Union Chimique**

**Belge et Compagnie Belge pour les Industries Chimiques.** Elle a également pris, dans le courant de cet exercice, une participation importante dans les « **Zincs de Silésie** ».

**Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne.** — Il est à prévoir que les bénéfices réalisés par la Vieille-Montagne dans l'exercice 1928 se rapprocheront de ceux obtenus en 1927.

Cette Société poursuit l'exécution d'un programme de perfectionnement de son outillage. Ces travaux impliquent d'importantes immobilisations dont on est en droit d'attendre des résultats satisfaisants.

Elle s'efforce de développer l'emploi du métal sous toutes ses formes de manière à compenser dans une certaine mesure l'accroissement peut-être trop rapide, des productions nouvelles.

La **Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel** a porté, au cours de l'exercice, son capital à 60 millions, en vue notamment d'absorber la **Société Métallurgique de Corphalie**.

La Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel a réalisé pendant l'exercice 1927-1928 un bénéfice net de 6,465,000 francs après amortissement de 8,873,000 francs. Elle a distribué un dividende de 80 francs brut à chacune des parts sociales anciennes.

La Société a continué son programme de travaux en vue de l'application de son procédé de supergrillage et a commencé la réorganisation destinée à tirer tous les avantages possibles de l'absorption de **Corphalie**.

**Société anonyme G. Dumont et Frères** à Sclaigneaux. — Au cours de 1928, notre Société a pris un intérêt dans cette entreprise, dont les usines, particulièrement atteintes par la guerre, sont aujourd'hui complètement restaurées et donnent des résultats fort intéressants.

**Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie.** — Depuis plusieurs années, nous étions en relations étroites avec la Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie, qui constitue un des organismes industriels les plus remarquables de Pologne, par l'importance de sa production tant en zinc qu'en charbon.

A l'occasion d'une récente augmentation de capital, justifiée par la reprise des Usines à Zinc du Comte de Donnersmarck, nous avons accepté une participation qui nous était offerte.

La production du dernier exercice a été, en ce qui concerne les produits principaux de l'exploitation, d'environ 56,000 tonnes de zinc et 1,200,000 tonnes de charbon.

Il a été réparti l'an dernier un dividende de 8 p. c. au capital qui, à cette époque, était de 40 millions de zlotys ; la récente opération a porté ce capital à 46 millions de zlotys.

Bien que l'exploitation ait souffert, au cours de l'année dernière, de la dépression des cours du zinc en même temps que de la crise du marché charbonnier, on peut considérer les résultats de l'entreprise comme satisfaisants.

**Société « La Métallo-Chimique ».** — Le bénéfice brut d'exploitation de l'exercice, clôturé le 30 juin 1928, s'est élevé à 6,214,000 francs.

Il a été réparti un dividende brut de 41 p. c. aux actions privilégiées et de 40 p. c. aux actions non privilégiées.

Les travaux d'extension entrepris au cours de l'exercice 1927-1928, pour augmenter de 50 p. c. la capacité de production sont à peu près terminés et la majeure partie de ces installations nouvelles est déjà en service.

Cet accroissement de production ayant nécessité un renforcement du fonds de roulement, le capital social a été porté de 10 à 15 millions de francs.

Malgré les augmentations successives de la production, tout le sulfate

de cuivre produit est régulièrement vendu ferme plusieurs mois d'avance, de sorte qu'il peut être escompté pour l'exercice en cours des résultats aussi favorables que ceux acquis précédemment.

**Société Métallurgique Russo-Belge.** — Le Gouvernement Soviétique continue pour son compte et à son profit l'exploitation des principales divisions de cette Société.

A la suite d'une enquête officielle faite récemment par une Commission d'Experts chargée par le « Conseil Suprême de l'Économie Nationale » d'étudier la valeur respective des entreprises industrielles de l'U. R. S. S., les usines métallurgiques de la Russo-Belge ont été reconnues comme étant les meilleures du Sud de la Russie.

La **Société Caledonia (Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle-Calédonie)**, nouvelle dénomination de la **Société des Hauts Fourneaux de Nouméa**, a porté son capital de 20 à 50 millions de francs. Les comptes clôturés le 30 juin 1928 permettront d'attribuer un dividende de 15 p. c. aux actions et une rémunération de 10 p. c. aux obligations participantes.

Le marché du nickel a été très soutenu durant l'exercice; la concentration des intérêts canadiens qui représentent près de 90 p. c. de la production mondiale, donnera très probablement une stabilité définitive aux cours actuels favorables du nickel, cours dont bénéficieront les producteurs calédoniens, à la tête desquels se trouve Caledonia.

**Société anonyme Chaudronneries et Robinetteries Belges « Chaurobel ».** — Cette Société développe progressivement ses productions.

Outre ses fabrications courantes, elle s'est spécialisée davantage dans la construction d'appareils divers de distillation et de rectification.

Les bénéfices de l'exercice écoulé ont été satisfaisants et portés entièrement en amortissements.

## IV. — ÉLECTRICITÉ.

**Société d'Electricité et de Traction.** — Cette Société, qui groupe une partie importante des intérêts que possède la Société Générale dans le domaine de l'électricité, a continué à se développer méthodiquement et à élargir son champ d'action. Ses résultats bénéficiaires pour 1927, en augmentation sensible sur ceux de l'exercice précédent, ont permis de répartir 70 francs aux actions privilégiées et 40 francs aux actions ordinaires, contre respectivement fr. 57.50 et 27.50 pour 1926; les résultats de l'exercice 1928 autoriseront vraisemblablement une augmentation de ces dividendes.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société d'Électricité et de Traction a terminé les travaux de la centrale et des réseaux de tramways et d'électricité de Smyrne; l'inauguration des services électriques a eu lieu en octobre dernier. La mise en marche de la centrale de Moll de la **Société d'Electricité de la Campine** est également imminente.

Les travaux d'équipement de la chute de Mwadingusha, de la **Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga** progressent normalement; les travaux du barrage et de la centrale hydro-électrique sont en bonne voie.

La **Société Générale d'Exploitations Electriques de Lodz et Extensions** a pris, dès sa constitution, une part importante dans le capital de la **Compagnie polonaise d'Electricité de Lodz**. La centrale de Lodz qui fournit l'éclairage et la force motrice à cette ville a une puissance de 46,000 kilowatts et, en vue de répondre au développement de la vente d'énergie, il vient d'être passé commande d'un groupe turbo-alternateur de 20,000 kilowatts.

Pendant l'année 1927, la production d'énergie a dépassé 78 millions de kilowatt-heures contre 49 millions en 1926; la production de 1928 est voisine de 100 millions de kilowatt-heures.

La Société Générale d'Exploitations Électriques de Lodz et Extensions a distribué pour le premier exercice social, d'une durée de sept mois, clôturé au 30 juin 1928, des dividendes bruts de fr. 22.50 aux actions de capital entièrement libérées et de 5 francs aux actions ordinaires.

La Société d'Électricité et de Traction a participé à l'augmentation de capital de la Société **Electricité et Tramways de Smyrne** et a pris un intérêt dans la Société « **Hydrofina** » et dans la Société **Belgo-Lithuanienne d'Electricité**.

Elle a modifié la représentation de son capital, en transformant en parts sociales ses deux catégories de titres, et décidé de porter son capital de 32 à 96 millions de francs.

La Société possèdera ainsi d'importantes disponibilités qui lui permettront de participer au développement de ses filiales et d'aborder de nouvelles entreprises.

**Société Générale Belge d'Entreprises Électriques.** — Ce trust continue à faire preuve d'une grande activité.

Le groupe de ses sociétés de production et de distribution d'énergie électrique en Belgique poursuit son développement dans des conditions très favorables.

Les résultats de la **Société d'Entreprises Électriques en Pologne** sont en progression marquée, nécessitant un nouveau développement de son programme industriel ; il a été réparti pour l'exercice 1927-1928 un dividende de 14 p. c.

La Société Générale Belge d'Entreprises Électriques vient d'arrêter un programme de fusion avec la **Compagnie Générale pour l'Eclairage et le Chauffage par le Gaz** et la **Société Générale de Chemins de fer Économiques**.

**Compagnie Électrique Anversoise.** — La situation de cette Société reste prospère.

Le nombre des abonnés nouveaux en 1928 dépasse celui de l'année 1927 et la vente d'énergie électrique a augmenté de 11.8 p. c.

**Société d'Electricité de l'Escaut** — Au cours de l'exercice 1928, cette Société a vu sa clientèle et sa vente d'énergie électrique s'accroître dans de notables proportions.

Alors que le nombre de ses clients a augmenté de près de 20 p. c., la vente du courant a dépassé d'environ 35 p. c. les chiffres atteints au cours de l'année précédente.

De nouveaux réseaux de distribution ont été établis et mis en service dans sept nouvelles communes.

La Société a souscrit la moitié de l'augmentation de capital de 125 millions de francs, réalisée en novembre 1928 par la **Société Générale Belge de Production d'Electricité (Interescaut)**. La construction par cette dernière Société, de la Centrale de Schelle se poursuit activement.

**Centrales Electriques des Flandres et du Brabant.** — Le capital de cette Société a été porté de 70 à 125 millions de francs. 60,000 titres seront remis aux liquidateurs de la **Société d'Electricité du Brabant** pour l'apport de l'actif et du passif de cette société. Les autres titres ont été émis contre espèces.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1927, avant réalisation de cette fusion et de l'augmentation de capital, a atteint 14,900,000 francs, en majoration de 6,500,000 francs sur celui de l'exercice 1926, permettant ainsi la répartition d'un dividende de 60 francs aux 140,000 actions qui existaient fin 1927.

La Société a continué l'exécution de son programme industriel en s'efforçant de promouvoir la création, dans le voisinage immédiat de la centrale de Langerbrugge, d'usines consommatrices d'énergie électrique.

En attendant la mise en marche imminente de sa centrale de Moll, la **Société d'Electricité de la Campine** a distribué à ses abonnés

l'énergie électrique achetée aux usines des Charbonnages du Limbourg qui sont reliées à son réseau et à la centrale de la **Société d'Electricité de l'Escaut** avec laquelle elle est interconnectée par une ligne de 50,000 volts.

Le nombre de kilowatt-heures vendus en 1928 est d'environ 30 millions, contre 22 millions en 1927.

La **Société Belge Radio-Electrique** poursuit son activité d'une manière très satisfaisante.

Un dividende de 7 p. c. équivalant à celui réparti l'année précédente a été distribué aux actions de capital.

## V. — VERRERIES.

**Société des Verreries de Mariemont.** — L'année 1928 a marqué la consécration définitive de la supériorité des procédés d'exploitation mécanique sur la fabrication à la bouche, du verre à vitre. Le Comptoir Général de Vente des Verres Mécaniques Fourcault, auquel la Société est affiliée, a fonctionné à la satisfaction de ses promoteurs. La liaison d'intérêts entre les divers producteurs est cependant insuffisante et il est à souhaiter, pour le développement futur du procédé Fourcault et pour la mise en harmonie de la production avec les besoins des divers marchés, qu'il se réalise une concentration des moyens de production.

C'est dans cet ordre d'idées que la fusion avec la **Société des Verreries de Jemappes** s'est opérée en septembre dernier, par la reprise de toute la situation active et passive de cette dernière Société, moyennant 1,600 actions de capital Mariemont. Le capital a été porté ensuite à 8 millions de francs : la Société possède actuellement 2 fours équipés chacun de 10 machines Fourcault.

**Société des Cristalleries du Val Saint-Lambert.** — Malgré le ralentissement du mouvement des affaires dans plusieurs pays étrangers, les résultats de l'exercice clôturé le 30 avril 1928 ont été très favorables. Le bénéfice s'est élevé à 8,177,000 francs et un dividende brut de 175 francs a été attribué à chacune des 20,000 actions de la Société, contre 150 francs pour l'exercice précédent.

**Compagnie Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre (procédés Libbey-Owens).** — Cette Société continue à se développer dans d'excellentes conditions. Les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 30 avril 1928 se sont élevés à 28,795,000 francs environ, accusant une sensible progression sur ceux de l'année précédente. Le dividende brut de 8 p. c. aux actions privilégiées et de capital a été maintenu; il a, de plus, été procédé au rachat de 18,000 actions privilégiées.

La Société a conclu avec la Convention Internationale des Glaceries un accord général portant sur la production et la vente des glaces polies. En vue d'alimenter en verres étirés sa division de douci-polissage, elle a décidé de construire un nouveau four et une nouvelle machine étireuse; ces travaux sont en voie d'achèvement.

Les Sociétés filiales progressent normalement : celles qui ont installé les procédés de douci-polissage ont participé aux accords avec la Convention Internationale des Glaceries. De plus, les filiales espagnole, française, italienne et allemande ont pris part, avec les autres producteurs, dans leurs pays respectifs, à la création d'organismes de vente dont l'action promet d'heureux résultats.

## IV. — INDUSTRIES DIVERSES.

**Union Chimique Belge.** — Comme nous l'annoncions dans notre dernier rapport, cette Société a été constituée le 18 janvier 1928.

Elle comprend trois divisions :

1<sup>o</sup> la division « Fours à Coke et Ammoniaque Synthétique » qui se spécialise dans la construction et l'exploitation des Fours à coke Semet-Solvay et Piette, ainsi que dans la récupération des sous-produits (ammoniaque, benzols et tous les dérivés du goudron);

2<sup>o</sup> la division « Produits Chimiques » qui fabrique des acides sulfurique et chlorhydrique, des superphosphates et engrais composés, des sulfates de soude et de cuivre, de la potasse caustique, du phosphate de soude, des chlorures de chaux, de zinc, de fer et de soufre, des sulfures de sodium et de carbone, des gélatines, de l'osséine et du phosphate précipité d'os ;

3<sup>o</sup> la division « Produits Pharmaceutiques » qui, en plus des produits pharmaceutiques synthétiques, fabrique une grande variété de produits galéniques et biologiques.

Ainsi que le montrera le premier bilan qui paraîtra incessamment, l'activité de ces divisions a été des plus satisfaisante.

**Linière Gantoise.** — Les filatures de lin éprouvent les plus grandes difficultés à se fournir de matières premières.

L'augmentation notable de production du lin en Belgique et en France, les livraisons importantes des pays détachés de l'ancienne Russie sont loin de compenser l'énorme diminution des exportations de la Russie Soviétique. La rareté de la marchandise entraîne des prix excessifs qui, ajoutés à la hausse des salaires, ont pour résultat un prix de revient trop élevé.

Seules quelques rares filatures ont pu atténuer les effets de cette crise grâce à leurs stocks importants prudemment évalués. La Linière Gantoise se range au nombre de celles-ci et clôturera avec des bénéfices appréciables l'exercice 1928.

**Union Cotonnière.** — Les affaires en coton ont été plus difficiles en 1928 que l'année précédente ; dans l'ensemble, l'exercice est cependant resté favorable à l'industrie de ce textile.

L'Union Cotonnière a recueilli les fruits de sa politique de concentration et d'association ; elle a d'ailleurs développé encore l'exécution de ce programme.

Les résultats bénéficiaires de l'exercice sont satisfaisants.

**Tissage « La Flandre ».** — La crise de l'industrie textile a influencé les résultats de l'exercice 1927-1928, particulièrement pendant le second semestre où les prix de fabrication ont été accrus par un chômage important.

La **Compagnie Immobilière de Belgique** a étendu notablement son domaine de terrains à l'Ouest de Bruxelles ; elle s'occupe présentement d'en assurer la mise en valeur et la réalisation partielle ; elle procède également à la vente, dans des conditions satisfaisantes, de ses immeubles bâtis.

La **Société des Faubourgs de Bruxelles** a entrepris elle aussi la réalisation à des conditions rémunératrices de son actif immobilier, dans la mesure où le lui permet la loi sur les loyers.

**Union Financière et Industrielle Liégeoise.** — L'activité des différentes sociétés dans lesquelles l'Union Financière possède une participation a continué à se développer et donne des résultats intéressants,

La **Fabrique Nationale d'Armes de Guerre** achève un vaste programme de développement de ses installations et de perfectionnement de son outillage; elle sera ainsi en mesure de faire face à l'augmentation considérable des affaires de ses départements Armes-Cartouches et Autos-Motos.

La Fabrique Nationale maintient brillamment la réputation qu'elle s'est acquise dans ses diverses spécialités et ses produits sont particulièrement appréciés sur les marchés d'exportation.

Elle a porté son capital de 50 à 100 millions de francs, pour le mettre en harmonie avec l'extension de ses moyens de production; l'exercice clôturé le 30 juin dernier reflète une situation de plus en plus prospère, les bénéfices étant passés de 14,832,000 à 21,657,000 francs.

La **Compagnie Belge des Mines, Minerais et Métaux**, malgré le développement de ses mines, n'a pu compenser l'influence défavorable de la faiblesse du marché du manganèse.

Les résultats obtenus par les **Usines à Cuivre et à Zinc de Liège**, la **Manufacture de Caoutchouc O. Englebert Fils et Cie**, les **Poudreries Réunies de Belgique** et les **Papeteries Godin**, témoignent des progrès incessants réalisés par ces Sociétés dans le développement de leur outillage et parallèlement de leur production.

L'Union a pris un intérêt dans la **Société des Pieux Armés Frankignoul**, spécialisée dans les grands travaux publics et privés et notamment dans les fondations des bâtiments.

**Société de Merbes-Sprimont.** — Les résultats de l'exercice 1927-1928 font ressortir une nouvelle progression sur ceux de l'exercice précédent et la Société a pu distribuer deux coupons de 7 p. c. aux actions privilégiées, soit le coupon arriéré de l'exercice 1926-1927 et celui du dernier exercice.

Les résultats du second semestre de 1928 sont également très satisfaisants.

**Société Nationale pour l'Étude des Transports Aériens (SNETA).** -- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1927 ont donné lieu à la répartition d'un dividende de 5 p. c.

Les entreprises dans lesquelles cette Société est intéressée poursuivent un essor normal :

La **Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (SABENA)** a continué ses services de transport tant en Europe qu'en Afrique avec la plus grande régularité. 368,000 kilomètres ont été parcourus en Europe et 265,000 kilomètres en Afrique sans aucun accident. La ligne Léopoldville-Coquilhatville (600 kil.), la ligne Luebo-Luluabourg-Lusambo (325 kil.) ainsi que la ligne Luebo-Tshikapa (160 kil.) ont été inaugurées en 1928. La Société a mis à l'étude l'extension de ses services de transport sur les parcours Lusambo-Kabalo-Albertville, en direction du Ruanda - Urundi et Coquilhatville - Libenge-Buta-Stanleyville. Leurs Majestés le Roi et la Reine, au cours de Leur voyage au Congo, ont utilisé les avions de la Sabena sur les parcours Léopoldville-Ilebo-Tshikapa et Coquilhatville-Léopoldville.

La **Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques (SABCA)** a étendu son activité en ajoutant à sa fabrication d'avions métalliques la construction de moteurs de licence Gnome-Rhône-Jupiter.

Elle a distribué, comme pour les exercices précédents, un dividende de 10 p. c.

**Société Raffinerie Tirlemontoise.** — Depuis de longues années, nous entretenons d'excellentes relations avec la Société Raffinerie Tirlemontoise.

Cette Société ayant procédé récemment à une importante réorganisation financière comportant notamment l'absorption de diverses sociétés sucrières affiliées ainsi qu'une augmentation de capital, nous avons participé à cette dernière opération et pris ainsi un intérêt d'actionnaire dans cette puissante affaire.

La Raffinerie Tirlemontoise a pris un essor considérable depuis sa création en 1894 ; son développement s'accroîtra par l'extension de son programme et de ses ressources, consécutive aux opérations récemment conclues.

## VII. — NAVIGATION.

**Union Financière et Maritime.** — Cette Société a été constituée le 20 octobre 1928 au capital de 200 millions de francs, représenté par 160,000 actions privilégiées de 250 francs chacune et par 160,000 actions dites parts sociales sans mention de valeur nominale, souscrites au prix de 1,000 francs.

Elle a pour objet toutes entreprises et opérations financières, industrielles et commerciales qui se rapportent à l'industrie et au commerce des transports maritimes.

Elle possède un intérêt prépondérant dans les sociétés suivantes :

Lloyd Royal Belge ;  
Compagnie Belge Maritime du Congo ;  
Compagnie Africaine de Navigation ;  
Agence Maritime Internationale ;  
Mercantile Marine Engineering and Graving Docks Cy.

**Lloyd Royal Belge.** — Les résultats de l'exercice 1927 ont été particulièrement heureux et ont permis, outre la rémunération du nouveau capital, d'affecter 25,023,000 francs aux amortissements. L'exploitation a continué à donner au cours de l'exercice 1928 un rendement satisfaisant, susceptible d'assurer le payement du dividende de 6 p. c.

net aux actions privilégiées et de consacrer à nouveau une somme importante à l'amortissement de la flotte qui comprend actuellement 155,000 tonnes, sans tenir compte de 37,000 tonnes en chantier.

Le programme de renouvellement périodique du matériel naval élaboré au début de l'exercice 1928 est en voie d'exécution. La Société a fait construire cinq cargos modernes, rapides et pourvus d'aménagements pour quelques passagers de cabine. Ces navires, dont trois de 9,000 tonnes et deux de 5,000 tonnes de portée en lourd, seront vraisemblablement mis en service pendant le premier semestre de 1929.

**Compagnie Belge Maritime du Congo.** — Cette Compagnie, qui assure le transport des passagers et des marchandises entre la Métropole et la Colonie, avait lancé en 1927 un paquebot de 10,300 tonnes, l'« Albertville ». Les Chantiers Cockerill à Hoboken lui livreront dans quelques mois une pareille unité, qui portera le nom de « Léopoldville ». Le tonnage de la flotte est de 44,558 tonnes.

La Compagnie a payé en 1928 un dividende de 75 francs net par action.

**Compagnie Africaine de Navigation.** — Les navires de cette Société assurent notamment, par les ports de la côte orientale d'Afrique, les relations économiques entre la Belgique et les provinces de l'Est de notre Colonie.

Le développement de ces services a nécessité l'acquisition de deux nouveaux bateaux construits en Belgique (dont l'un encore en chantier), ce qui portera le tonnage total à 85,736 tonnes.

Les résultats financiers de l'exercice 1927 ont permis le paiement d'un dividende net de 50 francs par action de 500 francs.

**L'Agence Maritime Internationale** a, au mois de décembre dernier

porté son capital de 6 à 18 millions de francs par l'émission de 24,000 actions de 500 francs chacune, qui ont été souscrites au pair par les actionnaires.

Cette augmentation de capital a procuré à la Société les fonds destinés à un programme d'extensions immobilières rendues nécessaires par le développement de ses affaires.

L'Agence Maritime qui représente un grand nombre de lignes de navigation, est dans une situation très prospère. Elle a payé en mai 1928 un dividende net de 325 francs.

**Mercantile Marine Engineering and Graving Docks Cy.** — Telle est la nouvelle désignation sociale adoptée en 1928 par la Société qui avait été constituée en 1925 sous le nom de « Mercantile Marine Engineering Works » pour effectuer toutes opérations de réparation de navires.

Son capital a été, en même temps, porté de 5 millions à 22 millions de francs. Il est représenté aujourd'hui par 40,000 actions nominatives de 50 francs et 80,000 parts sociales sans désignation de valeur, souscrites à 250 francs.

La Société a augmenté ainsi ses ressources pour construire deux cales sèches et de nouveaux ateliers sur des terrains en bordure des nouveaux bassins du port et cédés à bail par la Ville d'Anvers pour une durée de 53 ans.

La construction de ces cales a été immédiatement entreprise et les travaux progressent rapidement.

Pour l'exercice 1927, il a été payé un dividende de fr. 43.68 aux actions de 500 francs et fr. 18.72 aux parts de dividende.

## VIII. — BANQUES. — ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT. ASSURANCES.

**Banques Patronnées.** — Les opérations des Banques Patronnées se sont encore étendues au cours de l'année 1928.

Leurs bilans révèlent une excellente situation, des liquidités abondantes et des bénéfices supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Il en est de même pour la **Limburgsche Bankvereniging** à **Maestricht** dans le capital de laquelle notre filiale de **Hasselt** a une importante participation.

Afin de resserrer davantage les rapports entre les Banques Patronnées, celles-ci, avec le concours de la Société Générale de Belgique, ont constitué en mai 1928 l'**Union des Banques de Province**, société anonyme au capital de 125 millions de francs..

La **Banque de Gand** a fusionné avec la **Banque de Flandre** par la création d'une société nouvelle dénommée **Banque de Flandre et de Gand** à laquelle tout l'avoir social des deux sociétés anciennes a été apporté. La Société a été constituée au capital de 60 millions de francs représenté par 120,000 actions de 500 francs dont 28,000 actions ont été attribuées à la Banque de Gand et 32,000 actions à la Banque de Flandre, en rémunération de leurs apports. Les 60,000 actions restantes ont été souscrites par la Société Générale de Belgique : 30,000 actions au prix de 500 francs à charge de les offrir à 535 francs aux anciens actionnaires ; 30,000 actions au prix de 1,100 francs.

Pendant l'exercice clôturé le 30 juin dernier, l'activité de la **Banque Belge pour l'Étranger** est restée des plus satisfaisante. En vue de développer le réseau de sa représentation dans l'Europe Centrale, la Banque a participé à la fondation de la **Société Générale de Banque Yougoslave**. Grâce à des résultats bénéficiaires en nouvelle progression, le dividende a pu être maintenu à 10 p. c., net d'impôt, payable cette année sur un capital double et une somme de 10 millions a été affectée à la réserve, qui se monte ainsi à 110 millions de francs.

Les bénéfices nets de la **Banque Italo-Belge**, pour l'exercice 1927-1928, se sont élevés à 21 millions de francs environ. Ils ont permis la distribution d'un dividende de 12 p. c. sur le capital qui avait été,

fin juin 1927, porté de 50 à 100 millions de francs; de plus une somme de 5 millions a été consacrée aux réserves qui s'élèvent actuellement à 90 millions de francs, soit 90 p. c. du capital.

La Banque Italo-Belge s'est efforcée d'aider dans la plus large mesure le commerce d'exportation vers les pays sud-américains.

**Banque du Congo Belge.** — Le bénéfice net de l'exercice 1927-1928 s'est élevé à 15,502,000 francs, sur lesquels il a été versé au Trésor colonial une somme de 7,151,000 francs et attribué aux actionnaires un dividende de 80 francs par action. Les réserves sont passées de 9,500,000 francs à 40,350,000 francs, par prélèvement de 2,350,000 francs sur les bénéfices, le surplus résultant de la réévaluation de l'actif en monnaies étrangères, faite à la suite de la stabilisation.

La circulation des billets a augmenté progressivement, pour atteindre, au 30 juin 1928, 134,047,297 francs, couverts à concurrence de 44.32 p. c. par l'encaisse spéciale en or et en devises-or. La nouvelle charte d'émission qui régit l'activité de la Banque impose un rapport minimum de 40 p. c. entre cette encaisse et le montant de la circulation. La Banque du Congo détient, en outre, une importante réserve de change en valeurs-or.

La Banque a continué à accorder au commerce colonial toute l'aide compatible avec le maintien d'une situation monétaire saine dans la Colonie. Elle a notamment escompté, en 1927-1928, pour 867 millions de francs d'effets de commerce à des taux de moins en moins onéreux.

**Banque Commerciale du Congo.** — Les affaires continuent à se développer.

Le capital a été porté de 8 à 25 millions de francs fin 1927.

Le capital nouveau, entièrement libéré, a donc été utilisé pendant une moitié de l'exercice 1927-1928.

Le bénéfice net de fr. 3,455,000 a permis de fixer le dividende à 15 p. c. net ; le fonds de réserve a été doté de fr. 672,000.

**Caisse Générale de Reports et de Dépôts.** — Cet Établissement a augmenté son capital à 320 millions de francs par la création de 120,000 actions de 2,500 francs.

Le dividende de l'exercice 1928 a été fixé à fr. 35.10 net pour l'ancien titre de 500 francs et à fr. 87.75 (demi-dividende) pour l'action nouvelle de 2,500 francs.

**Crédit Foncier de Belgique.** — Quelques placements importants d'obligations ayant été opérés au cours de l'exercice 1928, le Crédit Foncier de Belgique a pu développer dans une large mesure ses opérations de prêts et aider de la sorte à la construction de nouveaux immeubles d'habitation.

Les résultats de l'exercice se sont ressentis favorablement de ce renouveau d'activité et permettront d'augmenter le dividende.

**Société Belge de Crédit Maritime.** — **Crédit Maritime et Fluvial de Belgique.** — La navigation fluviale continue à bénéficier d'un trafic intense de marchandises qui exerce une heureuse influence sur le marché des frets comme sur le nombre et la qualité des bateaux d'intérieur.

Ces circonstances ont provoqué un développement parallèle du chiffre d'affaires des deux Sociétés et un accroissement appréciable des profits qu'elles ont retirés de leurs opérations.

**Société Nationale de Crédit à l'Industrie.** — L'exercice 1927 s'est clôturé par un bénéfice de 18,077,000 francs, sur lesquels il a été distribué un dividende de fr. 29.25 net aux actions complètement libérées, les fonds de réserve ayant été considérablement renforcés.

Au cours de l'exercice 1928, les opérations ont continué à progresser et les résultats sont très encourageants.

La Société a pu prêter un concours important à l'Industrie et au Commerce au moyen des ressources dont elle a disposé, grâce à la faveur qu'a rencontrée le placement de ses obligations et aux versements qui lui ont été effectués par le Fonds d'Amortissement en vertu de la convention passée en 1926 avec l'État. La Société s'est attachée particulièrement à stimuler les affaires intéressant l'exportation.

**Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie.** —

Cette Société a réalisé, durant l'exercice 1927, une production de 180 millions de francs, supérieure de 57 millions à celle de l'exercice 1926. L'encaissement des primes, en augmentation sensible, s'est élevé à 67 millions de francs.

Après avoir porté 2,030,000 francs en provisions diverses, elle a accusé un bénéfice de 2,841,000 francs.

L'exercice 1928 marque d'importants progrès sur le précédent.

**La Royale Belge.** — L'activité de cette Société d'assurances s'est affirmée au cours de l'exercice écoulé.

Les capitaux nouveaux assurés en branche Vie qui, en 1927, se sont élevés à 113 millions de francs, ont plus que doublé en 1928. Les assurances Accidents se sont accrues dans la même proportion.

La situation financière est des plus satisfaisante.

**Banque de l'Union Parisienne.** -- Le retour à des conditions financières normales, consacré par la stabilisation légale de la monnaie, la sécurité politique qui s'est maintenue au cours de l'année, ont déterminé, en France, une reprise générale de l'activité économique. La Banque de l'Union Parisienne, en raison tant de sa forte situation financière que de ses attaches avec de nombreuses et importantes entreprises industrielles et commerciales, s'est trouvée en mesure d'y prendre une large part. Les résultats de l'exercice attesteront cette heureuse progression.

La marche des affaires de la **Banque Générale du Nord** continue à donner toute satisfaction. Les bénéfices sont en sensible augmentation; ils permettront vraisemblablement la distribution d'un dividende supérieur à celui de l'exercice précédent et l'affectation aux réserves d'une dotation appréciable.

Pour 1927, le solde disponible s'est élevé à 9,864,000 francs, comprenant le report de 1926, soit 4,000,000 francs. Il a été distribué un dividende de 10 p. c. et 4,482,000 francs ont été reportés à nouveau.

**Société Hypothécaire Belge-Américaine. — Banque Hypothécaire Franco-Argentine.** — La prospérité de la République Argentine, signalée dans le rapport de 1927, ne s'est pas ralentie durant l'année 1928.

Il en est résulté dans le pays une abondance de capitaux et, par voie de conséquence, un certain ralentissement dans les opérations hypothécaires.

Néanmoins, les deux Sociétés continuent à être dans une situation florissante.

La **Banque d'Etat du Maroc** a distribué, pour l'exercice 1927, un dividende de 175 francs par action, supérieur de 25 francs à celui de l'exercice précédent.

Depuis le mois de septembre 1928, le Maroc a adopté l'étalon d'or et a donné à son unité monétaire, le franc marocain, la définition même du franc français. Cette réforme, à laquelle la Banque d'Etat du Maroc a collaboré, ne peut avoir que des conséquences favorables pour l'économie du Maroc et les affaires de son Institut d'émission.

Le bilan du **Wiener Bank-Verein** pour l'exercice 1927 témoigne de l'importance de cet Etablissement et de la liquidité de sa situation.

Malgré les circonstances économiques peu propices, les bénéfices de l'exercice ont permis de maintenir un dividende de 9 p. c. au capital actuel de 55 millions de schillings.

**Banco Burnay.** — L'instabilité des changes au Portugal a incité cette Société à continuer sa politique de prudence en affectant à des réserves spéciales et en reportant à nouveau l'entière des bénéfices réalisés pendant l'exercice, soit 30,214 livres sterling.

L'intérêt que possède cette Banque dans les affaires coloniales portugaises s'est accru de participations nouvelles prises dans plusieurs affaires en Angola, Mozambique et Guinée Portugaise.

**Banque Commerciale Africaine.** — Le bilan au 31 décembre 1927 est en progrès sur celui de l'année précédente. Il se totalise par fr. 178,446,000 contre fr. 133,240,000, avec un bénéfice disponible, après déduction de toutes charges et provisions jugées nécessaires, de fr. 4,507,000 contre fr. 3,636,000.

Le dividende a été fixé à 8 p. c. ; il a été affecté aux réserves fr. 2,725,000 et reporté à nouveau fr. 1,033,000.

**Crédit Foncier d'Extrême-Orient.** — La situation en Chine semble plus calme ; la campagne militaire contre le Nord est terminée. Le Gouvernement nationaliste a transféré à Nankin la capitale de la Chine.

L'Administration de la Société poursuit sa politique de prudence en portant son activité principale sur les opérations hypothécaires et foncières dans les concessions étrangères de Shanghai et de Tientsin ainsi que dans les territoires de Hongkong-Kowloon et Singapore soumis à la juridiction européenne.

L'Agence de Singapore se développe rapidement.

Les résultats de l'exercice 1927 se sont élevés à 15,745,000 francs supérieurs de 3,173,000 francs à ceux de l'exercice 1926. Les profits de 1928 seront au moins égaux à ceux de 1927.

Les dividendes, nets d'impôts, payés en 1928, ont été de :

165,62<sup>5</sup> francs pour les actions libérées de 25 p. c. ;

175 francs pour les actions entièrement libérées ;

1.300 francs pour les parts de fondateur.

## IX. — ENTREPRISES COLONIALES.

Dix ans ont passé depuis que la Belgique a pu reprendre activement la mise en valeur de la Colonie, qui n'était qu'ébauchée en 1914 et à laquelle la guerre avait forcément imposé un temps d'arrêt. Dès l'armistice, les Belges se sont remis à la tâche avec l'ardente conviction que cette mise en valeur devait contribuer à la restauration économique de la Mère-Patrie.

Un inventaire sommaire des progrès de notre activité coloniale, au cours de la dernière décade, indique que les espoirs fondés sur le rôle que devait jouer le Congo dans notre relèvement, n'ont pas été déçus. Établissons rapidement cet inventaire :

En ce qui concerne les voies de communication, le réseau ferré s'est accru de plus de 1,300 kilomètres de voies nouvelles, passant de 2,000 kilomètres en 1919 à 3,325 kilomètres en 1928, cependant que le trafic calculé en tonnes-kilomètres a quintuplé durant cette période. Cette augmentation provient : de la construction du Chemin de fer du B. C. K., comportant 1,125 kilomètres de voie à écartement normal (1<sup>m</sup>.06), et reliant le centre industriel et minier du Katanga au fleuve Kasai navigable ; de la reconstruction de 200 kilomètres de voie, à l'écartement de 0<sup>m</sup>75, du Chemin de fer du Congo, première étape de la transformation de cette ligne de pénétration en voie d'expansion économique ; de l'établissement de 200 kilomètres de chemins de fer vicinaux, de 0<sup>m</sup>60 d'écartement, dans l'Uélé.

Les moyens de transport sur le fleuve et ses affluents, d'une capacité

totale de moins de 10,000 tonnes en 1919, comportent aujourd'hui des vapeurs et des barges d'un tonnage global de plus de 50,000 tonnes.

Pour répondre aux nécessités d'un trafic sans cesse accru entre la Colonie et le port d'Anvers, les transports maritimes ont dû être développés et intensifiés, ainsi qu'il est dit ci-avant sous le chapitre « Navigation ».

Le réseau routier, à peine amorcé en 1919, s'étend aujourd'hui sur plus de 10,000 kilomètres.

Des services réguliers d'aviation ont été organisés entre les principaux centres, sur un parcours de 3,500 km.

Enfin, l'installation de nombreux postes de T. S. F. complétant le réseau télégraphique, assure l'échange de communications rapides.

Au point de vue industriel, ce sont particulièrement les progrès de l'industrie extractive qui sont impressionnants. Les chiffres de production de 1919 et 1928 se comparent comme suit :

|                 |                |    |                      |
|-----------------|----------------|----|----------------------|
| Cuivre . . .    | 23.000 tonnes  | et | 115.000 tonnes       |
| Cassitérite . . | 500 —          | et | 1.000 —              |
| Or . . . . .    | 3.400 kgs.     | et | 4.200 kgs.           |
| Diamants . . .  | 200.000 carats | et | 1.000.000 de carats. |

La Colonie se place parmi les plus grands producteurs de cuivre, de radium et de cobalt : le chiffre de production de ces deux dernières matières a été, en 1928, respectivement de 40 grammes et de 400 tonnes.

A côté des usines métallurgiques vraiment imposantes qui ont été érigées dans les régions minières, en vue d'extraire certaines des matières mentionnées ci-dessus, d'autres branches d'activité industrielle se sont implantées ces dernières années, en divers endroits. Citons notamment des usines hydro- et thermo-électriques, des cimenteries, des savonneries, des brasseries, des filatures et tissages, des usines de carbonisation du bois, des chantiers de construction, etc.

Parmi les productions végétales et animales, on note que le commerce du copal a progressé sérieusement. Le Congo, considéré autrefois comme le pays du caoutchouc, est devenu un faible producteur de gomme. Par contre, il reste encore un des premiers producteurs d'ivoire du monde quoique ses exportations soient en régression. De grands efforts ont été faits pour développer le commerce d'autres matières végétales et animales, telles que les bois et les peaux.

C'est surtout dans le domaine des cultures industrielles et de l'élevage du bétail que les progrès sont marquants : coton, palmiers à huile, ont été cultivés avec un succès croissant, cependant que d'autres genres de plantations, telles que la canne à sucre, le caféier, les plantes à fibres textiles, les plantes tinctoriales et tannantes et certaines plantes alimentaires, tel le riz, ont attiré l'attention de nos industriels et négociants.

L'élevage en grand du gros bétail a été introduit dans la Colonie et donne dès à présent des résultats remarquables. Certaines sociétés possèdent des troupeaux de 10.000 à 15,000 têtes. Il serait désirable que le mouvement s'amplifiât et qu'Européens comme indigènes fussent à même de se procurer aisément de la viande fraîche, leur santé et leur capacité de travail ne pouvant que s'en ressentir favorablement. Le régime actuel qui consiste à importer de l'étranger les vivres nécessaires à la population blanche et noire, aggrave notre dépendance économique et nous force à des exportations continuelles de capitaux.

Dans le même ordre d'idées, le développement donné aux cultures vivrières, en marge des exploitations de toute nature, ne saurait être assez encouragé.

Ce développement économique du Congo n'a été possible qu'à la faveur de la confiance et de l'intérêt croissants que la Belgique a témoignés à l'œuvre africaine en y investissant des capitaux importants. Plus de 5 milliards de francs ont été placés dans les entreprises coloniales et le montant des dividendes distribués annuellement atteindra bientôt 500 millions de francs. Une grande partie de

ces revenus reste en Belgique. Si l'on ajoute à cela que la population blanche du Congo, qui est passée de 6,500 à 20,000 habitants en 1928, comporte plus de 12,000 Belges, dont la plupart sont au service d'entreprises coloniales, que ces mêmes sociétés emploient en Belgique un nombreux personnel administratif, on peut en conclure que le Pays tire directement des ressources considérables de sa possession d'outre-mer, sans compter les profits que la mise en valeur de la Colonie entraîne pour le commerce et l'industrie nationale.

La population indigène n'a pas bénéficié moins largement de cette mise en valeur progressive. Le développement des voies de communication a permis la suppression du portage ; la création d'entreprises employant d'une manière permanente un grand nombre de travailleurs indigènes a eu pour corollaire l'amélioration des conditions de travail et d'existence des noirs. Soucieuses de leur devoir comme de leurs intérêts, ces Sociétés ont, systématiquement et à grands frais, organisé la lutte contre les fléaux qui déciment les populations (maladie du sommeil, etc.), veillé au logement des travailleurs, à leur alimentation, à leur hygiène, tout en leur octroyant des salaires convenables.

Grâce à semblable politique et aux mesures sanitaires prises d'accord avec les pouvoirs publics, le chiffre de la population noire, estimé à 10 millions d'indigènes et qui, à certains moments, donnait des signes de régression, a pu être maintenu ; un excédent de natalité réapparaît même en plusieurs endroits.

Aussi, les indigènes apprécient-ils de plus en plus le bien-être qu'ils trouvent dans les chantiers industriels et agricoles et prennent-ils goût au travail régulier, ainsi que le montre le nombre élevé de travailleurs stabilisés autour des entreprises importantes.

On ne peut terminer cet inventaire rapide de l'œuvre colonisatrice belge, sans mentionner quelques faits saillants de caractère plutôt politique et administratif, qui sont de nature à avoir d'heureuses répercussions sur nos destinées coloniales. Parmi ceux-ci figure le mandat de gestion qui fut confié à la Belgique sur les territoires du Ruanda-Urundi.

Notons encore les rectifications de frontière intervenues du côté de l'Angola portugais et qui ont permis entre les deux pays voisins l'échange de territoires les intéressant particulièrement. Enfin, la création du Comité National du Kivu inaugure une nouvelle phase de notre colonisation africaine. La tâche de cet organisme consistera à équiper et à aménager de vastes territoires pleins d'avenir, mais peu occupés, en vue de les préparer le plus rapidement possible à la colonisation agricole et de peuplement.

Si dès à présent les résultats obtenus au Congo durant ces 10 dernières années sont remarquables, l'effort n'en sera pas moins poursuivi avec persévérance et énergie. Déjà, pour le proche avenir, tout un programme d'activité et de grands travaux a été tracé et amorcé, programme qui est à la fois une œuvre d'expansion économique et d'amélioration physique, morale et sociale des populations indigènes.

Il comporte notamment : la liaison par rail Katanga-Dilolo (jonction du Benguella), la mise en service de la nouvelle ligne du Chemin de fer du Congo, la rectification du Chemin de fer du Mayumbe, la construction du Chemin de fer du Kivu, de la section Port-Francqui-Léopoldville pour achever la voie ferrée nationale du Bas-Congo au Katanga, l'étude de la liaison Congo-Nil et de la liaison du B.C.K. au réseau des Grands-Lacs, l'extension du réseau vicinal dans les Uele; l'aménagement du Bas-Fleuve, des ports maritimes et fluviaux, le développement du service d'aviation, du réseau de T.S.F., l'augmentation progressive de la production minérale et végétale, l'intensification des services médicaux et de la propagande agricole indigène.

En résumé, l'œuvre accomplie par notre Pays au cours des dix dernières années est digne d'admiration et nos Souverains auront certainement rapporté cette impression de Leur récent voyage en Afrique. Le prestige du Pays à l'étranger s'en trouve accru et la preuve est faite que nos compatriotes ont toutes les qualités requises pour mener à bien l'œuvre colonisatrice à laquelle le Grand Roi Léopold II les

avait conviés. C'est avec fierté que nous pouvons constater la part importante que les Sociétés de notre groupe y ont prise.

Nous possédons sans conteste une des plus belles colonies du monde tropical; exploitée selon les principes qui doivent guider toute colonisation digne de ce nom, elle a devant elle les plus brillantes destinées.

**Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga et Chemins de Fer Léopoldville-Katanga-Dilolo.**

**A. Chemin de fer du Katanga (C. F. K.)** — La longueur exploitée de ce chemin de fer est, comme en 1927, de 802 kilomètres y compris les embranchements.

Les résultats de l'exploitation continuent à être des plus satisfaisants et l'exercice 1927 accuse une augmentation de recettes nettes de 28.5 p. c. par rapport à l'exercice 1926. Ces résultats ont permis d'augmenter le dividende de l'action privilégiée 6 p. c., Compagnie du Chemin de Fer du Katanga, qui a reçu ainsi pour 1927 un dividende net total de fr. 50.15, contre 46 francs en 1926.

Le trafic-marchandises, en 1928, est en nouvelle progression sur celui de 1927 et a dépassé 405,000,000 de tonnes-klm.; le trafic-voyageurs s'est également accru.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté en 1928 pour les mêmes raisons que l'année précédente : élévation du coût de la vie entraînant des augmentations des appointements et salaires; emploi plus étendu du charbon comme combustible.

Les effectifs de personnel indigène suffisent aux besoins et la situation sanitaire est bonne, grâce aux mesures d'hygiène prises par la Compagnie. Les écoles professionnelles continuent à former avec succès la main-d'œuvre noire qualifiée et les indigènes occupent de plus en plus les emplois subalternes.

**B. — Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi).**

1° *La ligne de Bukama à Port-Francqui*, longue de 1,123 kilomètres,

commencée en avril 1923, a été terminée le 13 février 1928. Si l'on tient compte des difficultés énormes d'approvisionnement du matériel, sa construction fut extrêmement rapide et fait honneur au personnel de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

L'inauguration de cette ligne, rehaussée par la présence de LL. MM. le Roi et la Reine, a été faite en juillet 1928 par M. Jean Jadot, Gouverneur de la Société Générale de Belgique, Président de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, M. Nicolas Cito, Administrateur-délégué de cette Compagnie et M. Odon Jadot, Directeur général.

Les Souverains ont daigné manifester Leur admiration pour les beaux travaux qu'il Leur a été donné de voir et, à maintes reprises, LL. MM. le Roi et la Reine ont félicité les représentants de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga pour la magnifique réalisation de cette entreprise.

La ligne est très bien construite et actuellement tous les ouvrages d'art sont terminés ainsi que les installations du port fluvial de Port-Francqui.

La ligne entière est en exploitation depuis le 1<sup>er</sup> août 1928 et il s'y fait déjà, de façon régulière, d'importants transports de cuivre du Katanga.

En vue de parer au développement du trafic par la voie nationale aboutissant à Matadi, il importe d'envisager, dans le plus bref délai possible, la construction de la section de Port-Francqui à Léopoldville qui réalisera la ligne ferrée continue Matadi-Elisabethville et permettra de lutter avec succès contre la concurrence des autres lignes aboutissant à des ports étrangers.

Il est, en effet, de plus en plus évident que la capacité de transport sur le Kasai sera toujours très limitée et que la navigation, en période des basses eaux, y présente de grands aléas.

Quant à la possibilité d'améliorer la navigation sur le Kasai, il est certain, si l'on se base sur les expériences faites sur des fleuves similaires, tant en Europe qu'en Amérique et en Asie, que ce serait une entreprise gigantesque nécessitant d'énormes dépenses sans espoir d'obtenir des résultats pratiques définitifs.

2° *Ligne de jonction du Chemin de fer du Katanga au Benguella Railway.* — Les travaux de construction du Chemin de Fer du Benguella ont été activement poussés durant l'année écoulée et le rail portugais a touché, en août dernier, la nouvelle frontière du Congo belge, à la rivière Luao.

Les mesures d'exécution prévues par les conventions intervenues entre les deux compagnies ayant été définitivement mises au point, les travaux ont pu être entamés en territoire congolais dès octobre 1928.

La section à construire par la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga aura une longueur d'environ 515 kilomètres et viendra se souder au Chemin de fer du Katanga aux environs de la gare de Tenke (Klm. 497).

Afin de se procurer les ressources financières nécessaires à la construction de ce chemin de fer et au parachèvement de la ligne de Bukama à Port-Francqui, la Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo a émis, en novembre dernier, au prix de 800 francs par titre, une seconde tranche de 400,000 actions privilégiées de 500 francs 7 p. c., du même type que la tranche précédente. Son capital est ainsi porté à 950,000,000 de francs; il est représenté par 1,100,000 actions de capital de 500 francs chacune, remises au Gouvernement de la Colonie en rémunération de ses apports, et 800,000 actions privilégiées de 500 francs chacune, émises contre espèces.

**Compagnie du Chemin de Fer du Congo.** — Grâce à l'amélioration de l'exploitation, qui a persisté pendant l'année 1928, et à l'utilisation d'environ 47 p. c. de la longueur totale de la nouvelle ligne, la capacité de transport atteint dès à présent les 250,000 tonnes dans chaque sens et par an qui sont prescrites par les conventions intervenues avec la Colonie.

Les travaux de la nouvelle ligne suivent un cours qui correspond à la quantité de main-d'œuvre indigène qu'il est possible de leur affecter. La section Inkisi-Léopoldville (125 km.) a été mise en exploitation au

moyen de trains lourds à vitesse accélérée ainsi que le permettent les nouvelles courbes et rampes. La variante du Kwilu ainsi qu'un tronçon voisin, soit ensemble une cinquantaine de kilomètres, ont été mis en service, de sorte qu'actuellement 175 kilomètres de nouvelle ligne sont ouverts au trafic.

L'exploitation de la nouvelle ligne donne entière satisfaction. Les frais de traction y sont considérablement réduits.

L'année 1928 a été marquée par une épidémie de fièvre jaune, qui a sévi à Matadi à deux reprises et qui a été rapidement enrayée; sans elle l'état sanitaire tant du personnel blanc que du personnel indigène aurait été excellent.

Le bilan de l'exercice 1927-1928 s'est clôturé par un bénéfice qui a permis de ramener la perte antérieure à 8,500,000 francs environ.

Un relèvement des tarifs de transport a été mis en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1928, c'est-à-dire au lendemain de la clôture des écritures de cet exercice. Les résultats obtenus font espérer le rétablissement progressif de la situation financière de la Compagnie, toutes autres conditions restant normales.

**Société Auxiliaire Industrielle et Financière de la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains « Auxilacs ».** — Les bénéfices de l'exercice 1927 ont été très élevés mais, ceux-ci provenant en majeure partie de la réalisation de titres de son portefeuille, la Société a affecté 52,075,000 francs à une réserve spéciale et a décidé de distribuer aux parts de fondateur et actions de capital respectivement fr. 22.05 et fr. 15.75 net par titre.

Les deux filiales, la **Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains** et la **Compagnie Minière des Grands Lacs Africains**, continuent à se développer graduellement. En 1927, le boni d'exploitation de la première a atteint fr. 13,957,000 et la seconde a réalisé un bénéfice de fr. 3,095,000, qui a été reporté à nouveau.

Des participations importantes ont été prises par l'Auxilacs dans le Comité National du Kivu ainsi que dans la filiale agricole constituée par cette Compagnie.

**Union Minière du Haut-Katanga.** — La mise en exploitation normale des nouvelles installations de fusion de Panda a donné une nouvelle impulsion à la production qui, de 90,000 tonnes en 1927, passe en 1928 à 113,000 tonnes.

Grâce à l'heureuse influence de la « *Copper Exporters Incorporated* » — association qui groupe tous les gros producteurs de cuivre — et à un accroissement marqué de la consommation, le marché du métal est devenu stable et ferme. De 61 livres sterling au début de l'année, le prix du cuivre standard est passé à 68 livres sterling à fin d'exercice. Cette hausse, qui a rétabli en 1928 le prix moyen du métal au niveau des prix d'avant-guerre, ne manquera pas d'avoir une répercussion favorable sur les résultats de 1928.

La raffinerie électrolytique d'Oolen, qui traite une partie importante des cuivres bruts congolais, fonctionne d'une façon entièrement satisfaisante et la qualité des produits est des plus appréciée par la clientèle. De nouvelles extensions des installations de raffinage sont envisagées pour l'année 1929.

La production de cassitérite est en régression, une partie de l'activité ayant été momentanément dirigée vers des travaux de recherches dans la zone spéciale d'étain, réservée à l'Union Minière.

Malgré une production de 400 tonnes de cobalt, les demandes du marché ont été satisfaites avec peine et des dispositions sont prises pour doubler la production. La demande de radium est également en progression. Les ventes de cette précieuse matière se sont considérablement accrues pour atteindre 40 grammes durant l'année.

La crise de main-d'œuvre, mentionnée dans nos rapports précédents, a pris fin grâce aux bonnes conditions dans lesquelles s'opèrent les recrutements et à une stabilisation progressive des effectifs autour des chantiers. Les mesures prises par la Société en faveur de ses travailleurs

ont fait l'admiration des nombreuses personnalités qui, sous la conduite du Président de l'Union Minière et de l'Administrateur-Directeur, ont visité les installations à l'occasion des cérémonies organisées au Katanga pour l'inauguration du B. C. K. ; Leurs Majestés le Roi et la Reine, qui ont bien voulu visiter en détail les Usines d'Elisabethville et de Panda, ainsi que certains sièges miniers, n'ont pas ménagé Leurs appréciations flatteuses pour le vaste ensemble d'œuvres industrielles et médicales qui a été réalisé en terre d'Afrique.

Dans le courant de l'année, une émission de 2,000,000 de livres sterling, à valoir sur l'emprunt de 500 millions de francs que la Société est autorisée à conclure, a été effectuée avec plein succès sur le marché de Londres.

Les résultats de l'année 1927 ont permis de distribuer aux actions de capital et de dividende 220 francs brut par action ; les actions privilégiées ont touché un coupon d'intérêt de 30 francs. Comme on le sait, en dehors de l'intérêt fixe de 6 p. c. ou 30 francs, les actions privilégiées auront droit, pour la première fois, à partir de l'exercice 1928, à une quote-part de 25 p. c. dans le solde du bénéfice à distribuer.

**Société Générale des Forces hydro-électriques du Katanga**  
« **Sogefor** ». — Les travaux importants que cette Société exécute au Katanga avec la collaboration de l'Union Minière du Haut-Katanga et le concours technique de la Société d'Électricité et de Traction, se sont poursuivis conformément au programme.

Les ouvrages et installations accessoires, tels que voies d'accès (routes et chemin de fer), une centrale auxiliaire hydro-électrique de 800 kilowatts, les habitations, ateliers et bureaux ont été achevés et mis en usage. Quant aux ouvrages principaux, la prise d'eau et la moitié du barrage sont terminés; le canal d'aménée et les fondations de la grande centrale sont en voie d'achèvement. L'établissement de la ligne de transport de force à 120,000 volts est entamé.

Une grande activité sera maintenue sur les chantiers en 1929 en vue de terminer la centrale, de monter les conduites forcées et d'achever la ligne de transport avec ses postes de transformation. Sauf imprévu, le courant pourra être fourni aux nouvelles usines d'électrolyse de l'Union Minière au début de 1930.

**Société des Charbonnages de la Luena.** — Le capital a été porté à 40 millions de francs au début de 1928.

Le chiffre de production de l'année 1928 est proche de 90,000 tonnes ; grâce à l'amélioration de la qualité des gros charbons, les prix de vente ont pu être relevés et les résultats s'en sont favorablement ressentis. Des travaux vont être entrepris en vue de la construction d'un lavoir et du renforcement de la centrale électrique.

**Exploitations diamantifères.** — Au cours de l'année 1928, les Sociétés diamantifères ont fait un grand effort pour la reconnaissance détaillée de leurs concessions, et les réserves de diamants, ainsi décelées, assurent pour plusieurs dizaines d'années l'exploitation des zones minières dans leur ensemble; ceci, pour autant que le marché continue à absorber les diamants du Congo de qualité généralement inférieure.

Quoique les informations répandues au sujet des découvertes faites en Afrique du Sud aient un moment ébranlé la confiance en l'avenir, la mise sur le marché de cette production nouvelle paraît devoir se faire sans à-coup, grâce aux mesures prises par le Syndicat de Londres et le Gouvernement du Cap ; à la suite de cette constatation, le marché s'est légèrement raffermi et les prix ont eu une tendance à la hausse dans le courant du deuxième semestre de 1928.

L'introduction de la taille du diamant en Afrique du Sud ne paraît pas devoir être un danger pour l'industrie belge de la taille des pierres précieuses; le nombre de tailleries en activité en Belgique s'accroît et il n'y a aucune perspective de chômage.

**Société Internationale Forestière et Minière du Congo (Forminière).** — La visite par nos Souverains, en juillet 1928, des installations de Tshikapa, a permis au Président-Fondateur de la Société de montrer à Leurs Majestés le vaste ensemble d'installations industrielles, agricoles et humanitaires créées dans une région qui, lorsque les premiers prospecteurs y sont entrés il y a plus de 20 ans, était complètement sauvage et peuplée d'indigènes insoumis.

La prospérité des villages installés le long des routes construites par la Société a particulièrement frappé les Illustres Visiteurs qui ont exprimé au Gouverneur de la Société Générale de vifs éloges pour ce qui a été réalisé sous sa haute direction.

La production s'est maintenue au niveau des années antérieures, soit environ 250,000 carats.

Les résultats de l'exercice 1927 ont permis, après remise à la Colonie de 10,000,000 de francs, à titre de redevance, d'attribuer aux actions de capital et de dividende le même intérêt que pour l'année précédente, soit respectivement 330 et 300 francs net par titre.

Les deux filiales de la Forminière ont continué leurs opérations dans des conditions satisfaisantes. La première, la **Société Minière de la Tèle**, a produit 245 kilos d'or, comprenant 100 kilos pour la Société Minière de l'Aruwimi-Ituri dont elle est l'entrepreneur.

La seconde, la **Société Forestière et Commerciale du Congo (Forescom)**, a produit 75 tonnes de caoutchouc et 100 tonnes de copal. Cette Société, en vue de développer son activité, a porté son capital de 3 à 15 millions de francs.

La **Société d'Élevage et de Culture au Congo Belge**, constituée en 1925, à l'initiative de la Forminière et de la Minière du Bécéka, s'est tracé comme programme de créer une grande entreprise d'élevage dans le Bassin du Kasai-Sankuru.

A fin 1928, les troupeaux comprenaient 15,000 têtes de gros bétail. La

majeure partie des animaux d'élevage ont été importés de Rhodésie et l'acclimatement s'est fait dans d'excellentes conditions. L'augmentation des troupeaux sur place a pu être réalisée grâce à des croisements judicieux qui ont donné naissance à un type de bétail s'adaptant parfaitement aux conditions climatiques de la région du Kasai.

La Société, qui dispose d'un capital de 25 millions, compte pouvoir d'ici à quelques années, lorsque son cheptel de base comprendra 30,000 animaux, faire face aux besoins en viande des entreprises industrielles établies le long du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

La **Société Minière du Bécéka** a maintenu sa production au niveau de celle des exercices précédents : environ un million de carats, dont un dixième seulement convient comme pierre de joaillerie.

Après prélèvement d'une redevance de 6 millions de francs versés à la Colonie, il a été distribué un dividende net de fr. 145.25 aux actions de capital et fr. 124.50 aux actions de dividende.

**Société Minière du Luebo.** — Les Sociétés Minières du **Kasai**, du **Luebo** et de la **Lueta**, réalisant leur programme normal, ont produit environ 150,000 carats.

Les comptes d'exploitation de 1927 ont permis, après attribution d'un montant total de 2,000,000 de francs à la Colonie, à titre de redevance, de répartir 150 francs net aux actions de la **Société Minière du Kasai**, 50 francs net aux actions de la **Société Minière du Luebo** et, en ce qui concerne la **Société Minière de la Lueta**, d'affecter à des amortissements le premier solde bénéficiaire de 172,000 francs.

La **Compagnie des Diamants de l'Angola** a porté sa production de 190,000 carats en 1927, à 250,000 carats en 1928.

Elle a distribué pour l'exercice 1927, le même dividende que pour l'exercice précédent, soit 1 shilling net par action de 1 livre sterling.

**Société des Mines d'Or de Kilo-Moto.** — Le bilan de l'exercice 1927 a fait ressortir un bénéfice de 29,778,000 francs, sur lesquels il a été distribué, aux actions privilégiées, un dividende de fr. 47.42 net et versé à la Colonie 12,444,000 francs pour dividende aux parts sociales qu'elle détient et 11,200,000 francs pour la rémunération des parts bénéficiaires.

En 1928, la Société a souffert d'une pénurie de main-d'œuvre résultant de la restriction dans les recrutements et de l'installation de nouveaux colons dans la zone minière. D'autre part, un grand nombre de travailleurs — plus de 40 p. c. des effectifs totaux — ont été employés à des travaux généraux de premier établissement, de sorte que si d'un côté les perspectives d'avenir sont favorables, grâce à la découverte de nouveaux et importants filons et alluvions aurifères, la production de l'année 1928 est en légère régression sur l'année précédente : 3,388 kilos en 1928 contre 3,506 en 1927.

La production pourra s'intensifier à nouveau, lorsque les installations mécaniques actuellement en cours de construction seront en plein rendement.

Des immobilisations nouvelles, visant à pousser graduellement la production jusque 5,000 kilos d'or par an, ont été décidées et, pour faire face aux dépenses à en résulter, la Société a été autorisée à contracter un emprunt de 100 millions de francs.

**Société de Colonisation agricole au Mayumbe.** — La mise en valeur du domaine agricole et forestier de cette Société se poursuit et, à cet effet, son capital vient d'être porté de 20 à 40 millions de francs.

Le bénéfice de 1927, soit fr. 2,501,000, a été affecté à des amortissements.

**Compagnie Cotonnière Congolaise.** — La production de l'année 1928 marque une avance d'environ 10 p. c. sur celle de l'année

précédente (3,500 tonnes de coton égrené en 1928 contre 3,200 tonnes en 1927).

Des progrès notables ont été obtenus dans l'évacuation des stocks; la presque totalité des récoltes antérieures était en cours de route et vendue au moment de l'établissement du bilan de 1927; c'est ainsi que ce bilan comprend les bénéfices exceptionnels de réalisation de ces cotons; leur montant, soit environ 15 millions de francs, a servi à créer des réserves spéciales pour couvrir les pertes éventuelles dues aux malversations de l'administrateur-délégué de la Société.

Un dividende de 140 francs brut, égal à celui de l'année précédente, a été réparti aux actions de 500 francs.

Les perspectives d'avenir de la Société restent favorables.

Les affaires de l'**Intertropical Comfina** demeurent prospères. Cet organisme vient d'étendre son activité aux régions ouvertes au commerce par la mise en exploitation du Chemin de fer du B. C. K. Ses diverses filiales (la **Société Minière de Surongo**, la **Société du Haut-Uélé et du Nil**, la **Société Franco-Belge du Sénégal et du Niger**, etc...) poursuivent leur développement dans d'excellentes conditions.

Le bénéfice net de l'exercice 1927 s'est élevé à 15.189.000 francs. Les parts sociales ont reçu un dividende de fr. 29.84 brut.

**Compagnie Sucrière Congolaise.** — Les installations industrielles de cette Société sont en bonne voie d'achèvement et on procède actuellement au montage de la machinerie.

Les plantations de canne à sucre se présentent favorablement et permettent d'escompter un excellent rendement. A fin 1928, la surface plantée comportait 600 hectares environ.

La première campagne de fabrication pourra commencer vraisemblablement en juillet prochain.

En vue de mettre à la disposition de la Société les moyens financiers

nécessaires à l'extension de ses opérations, le capital va être porté de 60 à 90 millions de francs.

**Société Africaine de Construction.** — Cette Société poursuit activement les travaux de transformation du Chemin de fer de Matadi à Léopoldville, dont elle a l'entreprise.

Elle rencontre de grandes difficultés résultant de la nature très accidentée de la région traversée par le nouveau tracé qui nécessite des terrassements considérables, notamment aux abords de Matadi, en terrain rocheux.

Elle s'est attachée à disposer du matériel le plus perfectionné afin d'économiser la main-d'œuvre et de hâter de tout son pouvoir l'achèvement des travaux qui pourraient être terminés dans le courant de 1930 si elle obtenait le contingent de main-d'œuvre qu'elle estime indispensable à cet effet.

**Compagnie foncière du Katanga.** — Cette Société, constituée en 1922 au capital de 1,500,000 francs, s'est développée graduellement et, par des augmentations successives, a porté son capital à 50 millions de francs, moitié en actions ordinaires et moitié en actions privilégiées.

Les propriétés de la Société comprennent, outre les terrains très étendus qui lui ont été apportés par le Comité Spécial du Katanga, plus de 100 habitations situées à Elisabethville et Likasi-Panda, dont le revenu locatif est très intéressant.

Les résultats de 1928 sont favorables.

**Comité National du Kivu et Société Auxiliaire Agricole du Kivu.** — Créé par le Gouvernement de la Colonie et fonctionnant sous son contrôle, le Comité du Kivu a principalement pour objet le développement de la région dite du Kivu par la mise en valeur des terres, l'établissement de colons, la construction et l'exploitation de voies de

transport, l'aménagement de circonscriptions urbaines et la recherche de mines, tout en assurant aux populations indigènes les soins médicaux, l'enseignement, etc.

Le capital de 200 millions de francs ne pouvant suffire à réaliser le programme esquissé ci-dessus, le Comité National du Kivu compte confier à des filiales dans lesquelles il conserverait un intérêt important, l'exécution d'une partie des obligations de natures diverses qui lui sont imposées. Une première filiale, dont l'objet est l'agriculture et la colonisation, a été constituée, au capital de 50 millions de francs, sous le nom de **Société Auxiliaire Agricole du Kivu**.

En attendant la création d'une seconde filiale qui s'occupera d'établir les voies de transport, le Comité du Kivu a commencé l'étude et la construction de la voie ferrée qui doit relier le Lac Tanganyika au Lac Kivu.

Des missions parcourent actuellement les territoires gérés par le Comité et l'étudient au point de vue agricole, voies de communication, prospections minières, etc.

**Compagnie du Katanga.** — Les résultats de la Compagnie du Katanga sont fonction, en ordre principal, de la prospérité du Comité Spécial, dont les bénéfices sont répartis à raison de 1/3 à la Compagnie et 2/3 à la Colonie. Ils dépendent, en outre, du rendement du portefeuille propre de la Compagnie du Katanga ainsi que de l'importance des redevances qui lui sont payées par la **Compagnie du Lomami et du Lualaba**, à laquelle elle a accordé des droits d'exploitation sur la concession dont elle est propriétaire dans la Province Orientale.

Les répartitions effectuées par le Comité Spécial, dont le bilan de l'année 1927 solde par un bénéfice net de 42,659,000 francs, ont permis à la Compagnie de distribuer un dividende brut de 700 francs à ses 6,000 actions privilégiées et de 600 francs à ses 18,000 actions ordinaires, tout en portant à une réserve extraordinaire une somme de dix millions

de francs provenant du bénéfice réalisé sur des opérations de portefeuille.

**Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. —**

Le bilan au 30 juin 1928 solde par un bénéfice de fr. 13,914,000, le dividende ayant été fixé à 125 francs brut pour les actions de capital, contre 100 francs brut pour l'exercice précédent.

Le portefeuille a acquis une plus-value importante.

Au cours de l'exercice, cette compagnie a souscrit, en sa qualité d'actionnaire, aux augmentations de capital de nombreuses sociétés coloniales.

D'autre part, elle a participé à la constitution du **Syndicat Chantier Naval et Métallurgique**, de la **Société des Produits Tannants et Agricoles** et de la **Compagnie Immobilière du Congo**. En échange des terrains qu'elle a apportés à cette dernière entreprise, il lui a été attribué 14,731 actions de 500 francs de la nouvelle Société.

La Compagnie a mis à l'étude différentes affaires et tout permet de prévoir que certaines d'entre elles pourront être réalisées dans un avenir rapproché.

Nous donnons encore ci-après quelques indications sur la marche de quelques entreprises dépendant du groupe de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie.

**Société Belge Industrielle et Minière du Katanga (Simkat).** — Cette Société continue l'exploitation de la mine d'étain de Funda-Biabo, d'où 70 tonnes de cassitérite ont été extraites au cours de l'année 1928. Elle poursuit ses recherches minières dans le Nord du Katanga. Elle va installer, près de la cimenterie de Lubudi, un four électrique pour la fabrication de la fonte, qui fonctionnera au cours du second semestre 1929.

Le portefeuille de cette Société est en notable plus-value.

Le bénéfice de l'exercice 1927 s'est élevé à 2,322,000 francs, sur

lequel il a été distribué un dividende de fr. 11.98 brut aux actions de capital et de 14 francs brut aux 1/3 d'actions de dividende.

**Société des Ciments du Katanga.** — Les agrandissements de l'usine ont été terminés au cours de l'année 1928. La capacité de production, qui était à l'origine de 15,000 tonnes par an est actuellement de 40,000 tonnes et les ventes sont passées de 3,970 tonnes en 1924 à 25,000 tonnes en 1928.

Le bénéfice d'exploitation de 1927 a comporté 10,107,000 francs ; il a été payé un dividende de 170 francs net aux actions.

**Société des Ciments du Congo.** — Le programme de réorganisation élaboré fin 1926 se poursuit normalement et donne les résultats escomptés. L'exercice 1927, quoique encore déficitaire, témoigne déjà d'une grande amélioration.

La mise au point de la fabrication a permis d'obtenir pendant tout l'exercice précité, un produit de qualité irréprochable.

Les ventes de ciment ont passé de 4,239 tonnes en 1926, à 7,454 tonnes en 1927 et, pour le premier semestre de l'exercice 1928, le tonnage vendu atteint celui de l'année 1927.

Un programme de développement de la production est en voie de réalisation et tout fait espérer que l'exercice 1928 soldera en bénéfice.

La **Société d'Entreprises de Travaux en Béton au Katanga (Trabeka)** effectue de nombreux travaux pour le compte des principales sociétés du Katanga (Union Minière, Sogefor, etc...). Elle fait notamment les grands travaux d'équipement des chutes de la Lufira.

Le capital a été porté en juillet dernier de 6.500,000 francs à 16,250,000 francs, en partie par incorporation de réserves.

Le bénéfice de l'exercice 1927 s'est élevé à 6,955,000 francs et le dividende à 150 francs net.

**Compagnie Citas.** — Les Citas poursuit, à Léopoldville, l'équipement de son port dont l'achèvement est prévu pour cette année.

Ses opérations de transit se développent sans cesse, notamment en ce qui concerne le cuivre du Katanga amené par la voie du chemin de fer du B. C. K.

L'exercice 1927 ayant laissé un bénéfice de 1,952,000 francs, un dividende de 5 p. c. brut a été distribué.

L'exercice 1928 se présente d'une façon satisfaisante.

**Société anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo.** — Le bilan de cette Société, pour l'exercice 1927, solde par un bénéfice net de fr. 3,495,000, contre 1,737,000 francs en 1926, après affectation de 15,892,000 francs aux réserves et aux amortissements.

La Société a acquis en 1927 la propriété exclusive de tout le domaine du Bus-Bloc, situé dans la Province de l'Equateur. Elle y entreprend la réalisation d'un vaste programme agricole et commercial, et, dans ce but, elle vient de porter son capital à 50 millions de francs.

**Compagnie des Produits du Congo.** — La Compagnie des Produits du Congo a été complètement réorganisée en 1927, à l'occasion de la reprise des affaires de la Compagnie du Congo Belge à Boma et au Mayumbe et de celles que la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo avait créées dans la région des Cataractes.

Les opérations relatives à cette reprise ayant pu être terminées vers fin 1927, la Société est entrée, dès le début de 1928, dans la période d'exploitation normale.

**Compagnie Commerciale et Agricole d'Alimentation du Bas-Congo (A. B. C.)** — Les opérations de cette Société accusent des progrès continuels. Elle a participé à la constitution de la **Compagnie Immobilière du Congo** et de la **Société des Frigorifères du Congo**.

Les résultats de l'exercice en cours s'annoncent comme satisfaisants.

**Compagnie du Lomami et du Lualaba.** — Le bénéfice net de l'exercice 1926-1927 est de 1,968,000 francs, chiffre sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédent.

En vue d'étendre son champ d'action, la Société a porté son capital de 2 à 12 millions de francs.

Les affaires commerciales sont en progression constante et le programme de mise en valeur de la concession du Lomami se poursuit activement.

Les perspectives pour l'exercice 1927-1928 sont favorables

**La Société pour la Manutention dans les Ports du Congo (Manucongo)** constituée en 1921, vient de porter son capital de 4 à 12 millions de francs.

Les résultats de l'exercice 1927 ont permis de distribuer pour la première fois aux actions un dividende de 10 p. c. net d'impôts.

L'exercice 1928 a été influencé par l'épidémie de fièvre jaune qui a entraîné, à deux reprises, la fermeture du port de Matadi. Néanmoins, les résultats de cet exercice se présentent favorablement.

La Société met tout en œuvre pour atténuer le plus possible l'insuffisance des installations actuelles du port de Matadi et pour en accroître la capacité, jusqu'au moment où les extensions prévues à Matadi et à Ango-Ango seront réalisées.

**Société des Pétroles au Congo.** -- Cette société, dont l'activité fut très limitée avant et pendant la guerre, est maintenant complètement réorganisée.

Les installations d'Afrique sont considérablement agrandies et suffisent à l'importante progression des ventes de pétrole et d'essence au Congo.

Le bilan de l'exercice 1927 solde par un bénéfice de fr. 1,541,000

qui a permis, après de très larges amortissements, d'attribuer, pour la première fois, un dividende brut de 50 francs aux parts sociales.

Le capital de la Société a été porté de 10 à 25 millions de francs

**Chantiers Naval et Industriel du Congo (Chanic).** — Cette entreprise, constituée en octobre 1928, a repris les vastes chantiers que possédait l'Unatra, à Léopoldville, pour le remontage et les grosses réparations de son matériel fluvial, chantiers dont il a été fait apport moyennant l'attribution de 44,000 actions de 500 francs sur les 120,000 actions représentant le capital de 60 millions de francs de la Société. En dehors du développement qu'elle compte donner à ce chantier naval, la Société envisage l'exécution d'un programme industriel important et, à cet effet, a acquis de la Colonie les terrains nécessaires situés en bordure du fleuve à Léopoldville-Ouest.

\* \* \*

En juin 1928, nous avons eu à déplorer le décès de M. Auguste **Administration.** Serruys, Directeur Honoraire, et, en août, celui de M. le Comte t'Kint de Roodenbeke, Commissaire.

M. Serruys a rempli pendant plus de vingt ans les fonctions de Directeur-Trésorier de notre Etablissement, après avoir, durant trente années, consacré son activité à la Direction d'abord, et à l'Administration ensuite, de notre filiale, la Banque Centrale de la Dyle. M. le Comte t'Kint de Roodenbeke faisait partie du Collège des Commissaires depuis 1901. L'un et l'autre étaient des amis sincères et dévoués qui, par leurs hautes qualités intellectuelles et leur grande expérience des affaires, ont rendu d'éminents services à notre Société.

Nous nous faisons un devoir de rendre à leur mémoire un hommage ému de gratitude et de profond regret.

L'Assemblée générale du 27 novembre dernier a réélu M. Willy de Munck

en qualité de Directeur; elle a renouvelé les mandats de MM. Edmond Solvay, George H. Adan et Léon Eliat, Commissaires sortants, et désigné M. le Baron Albert d'Huart pour remplacer feu M. le Comte t'Kint de Roodenbeke dont il achèvera le mandat de Commissaire.

Nous sommes heureux de constater le dévouement dont n'a cessé de faire preuve notre personnel pendant cette année de particulière activité : vous vous associerez certainement aux remerciements que nous nous plaisons à lui adresser ici.

Bruxelles, le 15 janvier 1929.

*Le Gouverneur,*

J. JADOT.

*Le Secrétaire,*

C. LEPÊCHE.

---

## **RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES.**

**MESSIEURS,**

Cette année encore, notre Collège a été douloureusement éprouvé par le décès d'un de ses membres, le Comte t' Kint de Roodenbeke, qui pendant 28 années, nous apporta son concours assidu et précieux.

Nous rendons un hommage ému à sa mémoire.

Le Collège des Commissaires tient également à s'associer de tout cœur aux regrets exprimés par la Direction à l'occasion du décès de Monsieur Auguste Serruys, Directeur Honoraire.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de notre mandat pendant l'exercice 1928.

Les documents, Bilan, Compte de Profits et Pertes et leurs annexes, nous ayant été soumis en temps utile, nous les avons reconnus en parfait accord avec les écritures sociales.

Nous avons vérifié par de multiples sondages les effets en portefeuille, les valeurs déposées et appartenant tant à la Société Générale qu'à des tiers, ainsi que les soldes de nombreux comptes courants.

Le rapport détaillé qui vous est présenté par la Direction justifie pleinement l'appréciation favorable que nous émettions l'année dernière au sujet des effets heureux que devait avoir pour nos affaires la fusion de la Société Générale de Belgique avec la Banque d'Outremer ; fusion

propice à la concentration de forces, actuellement indispensable à la prospérité de nos grandes industries nationales.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis et de vous rallier à la proposition de distribution à chacune des Parts de réserve, d'un dividende brut de 400 francs, soit 312 francs net, après l'application spéciale à la réserve d'un montant de fr. 230.553.785,06.

LES COMMISSAIRES :

*Le Président* : L. HAMOIR.

B<sup>on</sup> GOFFINET.

C<sup>on</sup> J. DE MERODE.

ED. SOLVAY.

LÉON ELIAT.

B<sup>on</sup> ADRIEN DE MONTPELLIER.

LÉON DELACROIX.

B<sup>on</sup> ALBERT D'HUART.

*Le Rapporteur* :

G. H. ADAN.



# BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1928

## BILAN ARRÊTÉ AU

| <b>ACTIF</b>   |                      |                         |
|--|----------------------|-------------------------|
| <b>Immobilisé.</b>   |                      |                         |
| Immeubles et Mobilier . . . . .  | Fr.                  | 20,000,000 »            |
| <b>Réalisable.</b>   |                      |                         |
| Encaisse du Trésor, compte courant à<br>la Banque Nationale et compte<br>chèques-postaux . . . . . | fr. 269,380,307.87   |                         |
| Portefeuille Effets à recevoir . . . . .   | » 1,031,176,685.13   |                         |
| Comptes courants Banquiers et dépôts<br>à court terme . . . . .                                    | » 1,161,830,173.49   |                         |
| » Débiteurs et divers »  | 1,650.874 706.52     |                         |
| Fonds publics et obligations . . . . .   | » 37.818.500 »       |                         |
| Actions de diverses Sociétés . . . . .   | » 778,464,020 »      |                         |
| Participations financières . . . . .   | » 133,161,050.52     |                         |
|  | <hr/>                | 5,062,705,443.53        |
| <b>Comptes d'ordre.</b>  |                      |                         |
| Comptes divers . . . . .   | fr. 2,227,402,242.61 |                         |
| Dépôts de titres . . . . .   | » 17,372,637,155.49  |                         |
| Divers pour cautionnements, garanties<br>et titres prêtés . . . . .                                | fr. 306,954.402.24   |                         |
| Dépôts de cautionnements statutaires   | <u>Pour mémoire</u>  |                         |
|  |                      | <hr/> 19,906,993,800.34 |
|  | Fr.                  | <hr/> 24,989,699 243.87 |

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 15 janvier 1929.

*Le Vice Gouverneur,*  
E. FRANCOU.

*Les Directeurs,*  
J. BAGAGE, G. BLAISE, AUG. CALLENS,  
B<sup>o</sup> CARTON DE WIART, F. CATTIER,  
W. DE MUNCK, Ch. FABRI, A. GALOPIN,  
H. LE BŒUF, A. STOCLET.  
G. THEUNIS, F. VAN BRÉE.

*Le Secrétaire,*  
C. LEPÊCHE.

*Le Gouverneur,*  
JEAN JADOT.

## 31 DÉCEMBRE 1928

| <b>PASSIF</b>  |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Non exigible.</b>   |                   |                   |
| Fonds Social :   |                   |                   |
| 320,000 Parts de Réserve . . . . . Fr.   | 400,000,000 »     |                   |
| Réserve . . . . . »  | 504,657,742.94    |                   |
| Affectation spéciale (sous réserve<br>de l'approbation de l'Assemblée<br>Générale) . . . . . » | 230,553,785 06    |                   |
|  | <hr/>             | 1,135,211,528 »   |
| <b>Exigible à terme.</b>   |                   |                   |
| Obligations Société Générale . . . . fr.   | 69,726,000 »      |                   |
| Obligations 3 p. c. Manufactures<br>de Glaces, etc. . . . . »                                  | 602,000 »         |                   |
| Obligations 3 p. c. S <sup>4</sup> des Chemins<br>de fer du Nord de la Belgique . . »          | 12.579.500 »      |                   |
|  | <hr/>             | 82,907,500 »      |
| <b>Exigible à vue et à court terme.</b>  |                   |                   |
| Comptes courants à vue . . . . . fr.   | 2,445,076,905 29  |                   |
| Caisse d'épargne . . . . . »   | 73,576 290.24     |                   |
| Comptes courants à court terme . . »   | 1,198,048,500 »   |                   |
|  | <hr/>             | 3,716,701,695.53  |
| <b>Comptes d'ordre.</b>  |                   |                   |
| Comptes divers . . . . . fr.   | 2 227,402 242.61  |                   |
| Déposants de titres . . . . . »  | 17,372,637,155.49 |                   |
| Cautionnements, garanties et<br>titres prêtés . . . . . fr.                                    | 306,954,402.24    |                   |
| Déposants de cautionnements statutaires  | Pour mémoire      | 19,906,993,800.34 |
|  | <hr/>             |                   |
| Bénéfice . . . . . fr.   | 147.884.720 »     | 147,884,720 »     |
|  | <hr/>             |                   |
|  | Fr.               | 24.980,699 243.87 |

Vu et vérifié par les Commissaires, réunis en Comité.

L. HAMOIR, *Président*, Baron GOFFINET,

Comte JEAN DE MERODE, Ed. SOLVAY, LÉON ELIAT,

Baron ADRIEN DE MONTPPELLIER, LÉON DELACROIX, Baron D'HUART.

G. H. ADAN, *Rapporteur*.

**COMPTE**  
DE  
**PROFITS ET PERTES**

---

**BILAN DE 1928**



**T PERTES DE 1928.**

**CREDIT.**

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers . . . . | fr. 199,395,119.32        |
| <b>Total. . . .</b>  | <b>fr. 199.395,119.32</b> |

# ANNEXES

**I. — État comparatif des bi**

| DÉSIGNATION.  | 1919.                   | 1920.                   | 1921.                  |
|---|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| <b>PASSIF.</b>  |                         |                         |                        |
| <b>NON EXIGIBLE :</b>   |                         |                         |                        |
| Fonds social } Titres de Capital . . . . .                            | 62,000,000 »            | 62,000,000 »            | 62,000,000 »           |
| } Parts de Réserve . . . . .  | 141,444,275 76          | 142,569,183 »           | 145,099,500 »          |
|   | <u>203,444,275 76</u>   | <u>204,569,183 »</u>    | <u>207,099,500 »</u>   |
| <b>EXIGIBLE A TERME :</b>   |                         |                         |                        |
| Obligations . . . . .   | 96,104,500 »            | 93,510,000 »            | 116,349,000 »          |
| <b>EXIGIBLE A VUE ET A COURT TERME :</b>                              |                         |                         |                        |
| Comptes courants à vue et à court terme . . . . .                     | 1,291,032,994 37        | 1,126,751,100 26        | 1,171,936,000 »        |
|   | <u>1,291,032,994 37</u> | <u>1,126,751,100 26</u> | <u>1,171,936,000 »</u> |
| <b>COMPTES D'ORDRE :</b>  |                         |                         |                        |
| Comptes Divers . . . . .  | 205,199,908 51          | 645,652,940 41          | 732,819,900 »          |
| Déposants de titres . . . . .   | 1,990,352,823 »         | 2,364,075,567 »         | 2,297,649,800 »        |
| Déposants de cautionnements statutaires . . . . .                     | Pour mémoire.           | Pour mémoire.           | Pour mémoire.          |
|   | <u>2,195,552,731 51</u> | <u>3,009,728,507 41</u> | <u>3,030,469,800 »</u> |
| <b>BÉNÉFICE . . . . .</b>   |                         |                         |                        |
| A déduire : Intérêts 5 p. c. payés aux titres de capital . . . . .    | 9,094,331 60            | 19,969,049 78           | 21,091,200 »           |
|   | 1,594,950 »             | 3,100,000 »             | 3,100,000 »            |
|   | <u>7,499,381 60</u>     | <u>16,869,049 78</u>    | <u>17,991,200 »</u>    |
| <b>TOTAUX . . . . . fr.</b>   | <u>3,793,633,883 24</u> | <u>4,451,427,840 45</u> | <u>4,543,845,500 »</u> |
| <b>ACTIF.</b>   |                         |                         |                        |
| <b>IMMOBILISÉ :</b>   |                         |                         |                        |
| Immeubles et Mobilier . . . . .                                       | 2,000,000 »             | 6,000,000 »             | 10,000,000 »           |
| <b>RÉALISABLE :</b>   |                         |                         |                        |
| Caisse . . . . .  | 371,529,692 40          | 214,436,745 57          | 117,309,400 »          |
| Portefeuille . . . . .  | 118,541,319 62          | 209,201,527 37          | 328,533,000 »          |
| Fonds publics . . . . .   | 471,861,855 »           | 303,753,955 »           | 232,942,000 »          |
| Actions de diverses Sociétés . . . . .                                | 226,951,525 »           | 286,697,275 »           | 293,318,000 »          |
| Participations financières . . . . .                                  | 25,474,630 24           | 18,569,543 70           | 12,983,000 »           |
| Comptes courants . . . . .  | 381,722,129 47          | 403,040,286 40          | 516,208,000 »          |
| Dépôt à la S <sup>te</sup> C <sup>ie</sup> d'Avances aux Combattants. | »                       | »                       | 2,080,000 »            |
|   | <u>1,596,081,151 73</u> | <u>1,435,699,333 04</u> | <u>1,503,375,000 »</u> |
| <b>COMPTES D'ORDRE :</b>  |                         |                         |                        |
| Comptes Divers . . . . .  | 205,199,908 51          | 645,652,940 41          | 732,819,900 »          |
| Dépôts de titres . . . . .  | 1,990,352,823 »         | 2,364,075,567 »         | 2,297,649,800 »        |
| Dépôts de cautionnements statutaires . . . . .                        | Pour mémoire.           | Pour mémoire.           | Pour mémoire.          |
|   | <u>2,195,552,731 51</u> | <u>3,009,728,507 41</u> | <u>3,030,469,800 »</u> |
| <b>TOTAUX . . . . . fr.</b>   | <u>3,793,633,883 24</u> | <u>4,451,427,840 45</u> | <u>4,543,845,500 »</u> |

*des dix dernières années.*

| 1922.        | 1923.            | 1924.            | 1925.            | 1926.             | 1927.             | 1928.             |
|--------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 0,000,000 »  | 100,000,000 »    | 100,000,000 »    | 100,000,000 »    | 100,000,000 »     | 100,000,000 »     | 1,135,211,528 »   |
| 8,384,143 70 | 241,082,826 95   | 245,616,537 35   | 250,628,393 01   | 255,640,248 67    | 372,823,570 73    |                   |
| 8,384,143 70 | 341,082,826 95   | 345,616,537 35   | 350,628,393 01   | 355,640,248 67    | 472,823,570 73    | 1,135,211,528 »   |
| 5,280,500 »  | 112,491,500 »    | 107,043,000 »    | 106,839,500 »    | 85,183,500 »      | 83,879,500 »      | 82,907,500 »      |
| 3,901,956 58 | 1,327,656,898 99 | 1,262,999,107 54 | 1,661,954,252 55 | 2,060,613,036 21  | 2,413,051,823 81  | 3,716,701,695 53  |
| 3,901,956 58 | 1,327,656,898 99 | 1,262,999,107 54 | 1,661,954,252 55 | 2,060,613,036 21  | 2,413,051,823 81  | 3,716,701,695 53  |
| 1,516,539 32 | 1,637,020,044 05 | 2,119,529,840 83 | 2,145,392,053 79 | 2,990,263,008 91  | 1,981,835,375 84  | 2,534,356,644 85  |
| 5,272,777 »  | 3,725,645,959 »  | 3,972,453,860 »  | 4,227,058,085 »  | 5,545,204,853 »   | 10,386,596,371 »  | 17,372,637,155 49 |
| ur mémoire.  | Pour mémoire.    | Pour mémoire.    | Pour mémoire.    | Pour mémoire.     | Pour mémoire.     | Pour mémoire.     |
| 6,789,316 32 | 5,362,666,003 05 | 6,091,983,700 83 | 6,372,450,138 79 | 8,535,467,861 91  | 12,368,431,746 84 | 19,906,993,800 34 |
| 1,091,221 72 | 35,224,736 04    | 38,412,371 13    | 38,412,371 13    | 53,573,074 58     | 83,894,481 48     | 147,884,720 »     |
| 3,100,000 »  | 5,000,000 »      | 5,000,000 »      | 5,000,000 »      | 5,000,000 »       | 5,000,000 »       | »                 |
| 7,991,221 72 | 30,224,736 04    | 33,412,371 13    | 33,412,371 13    | 48,573,074 58     | 78,894,481 48     | 147,884,720 »     |
| 2,347,138 32 | 7,174,121,965 03 | 7,841,054,716 85 | 8,525,284,655 48 | 11,085,477,721 37 | 15,417,081,122 86 | 24,989,699,243 87 |
| 0,000,000 »  | 20,000,000 »     | 20,000,000 »     | 20,000,000 »     | 20,000,000 »      | 20,000,000 »      | 20,000,000 »      |
| 4,374,826 18 | 123,245,623 50   | 129,019,956 69   | 204,829,560 55   | 267,942,085 91    | 252,542,032 37    | 269,380,307 87    |
| 0,393,379 61 | 273,609,849 62   | 235,563,191 77   | 233,500,905 09   | 333,097,223 49    | 561,976,247 80    | 1,031,176,685 13  |
| 2,564,125 »  | 427,147,015 »    | 282,355,800 »    | 331,688,050 »    | 253,188,500 »     | 130,623,500 »     | 37,818,500 »      |
| 3,421,055 »  | 357,314,075 »    | 383,758,025 »    | 427,834,075 »    | 412,947,400 »     | 475,429,750 »     | 778,464,020 »     |
| 6,966,148 30 | 23,465,999 15    | 30,320,163 98    | 15,497,904 40    | 16,810,773 82     | 21,702,622 85     | 133,161,050 52    |
| 6,661,287 91 | 576,530,399 71   | 663,010,878 58   | 916,484,021 65   | 1,246,023,876 24  | 1,586,375,223 »   | 2,812,704,880 01  |
| 1,177,000 »  | 10,143,000 »     | 5,043,000 »      | »                | »                 | »                 | »                 |
| 5,557,822 »  | 1,791,455,961 98 | 1,729,071,016 02 | 2,132,834,516 69 | 2,530,009,859 46  | 3,028,649,376 02  | 5,062,705,443 53  |
| 1,516,539 32 | 1,637,020,044 05 | 2,119,529,840 83 | 2,145,392,053 79 | 2,990,263,008 91  | 1,981,835,375 84  | 2,534,356,644 85  |
| 5,272,777 »  | 3,725,645,959 »  | 3,972,453,860 »  | 4,227,058,085 »  | 5,545,204,853 »   | 10,386,596,371 »  | 17,372,637,155 49 |
| ur mémoire.  | Pour mémoire.    | Pour mémoire.    | Pour mémoire.    | Pour mémoire.     | Pour mémoire.     | Pour mémoire.     |
| 6,789,316 32 | 5,362,666,003 05 | 6,091,983,700 83 | 6,372,450,138 79 | 8,535,467,861 91  | 12,368,431,746 84 | 19,906,993,800 34 |
| 2,347,138 32 | 7,174,121,965 03 | 7,841,054,716 85 | 8,525,284,655 48 | 11,085,477,721 37 | 15,417,081,122 86 | 24,989,699,243 87 |

**II. — État comparatif des comptes**

| DÉSIGNATION.  | 1919.         | 1920.         | 1921.     |
|---|---------------|---------------|-----------|
| <b>CRÉDIT.</b>  |               |               |           |
| Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers                                  | 19,834,545 42 | 37,816,585 25 | 40,342,31 |
| TOTAUX . . . fr.  | 19,834,545 42 | 37,816,585 25 | 40,342,31 |
| <b>DÉBIT.</b>   |               |               |           |
| Frais d'administration et impôts . . . . .  | 6,487,997 79  | 11,668,950 76 | 12,425,42 |
| Intérêts sur obligations Société Générale . . . . .   | 3,126,789 53  | 3,078,077 20  | 3,885,07  |
| Id. id. 3 p. c. Manufactures de Glaces . . . . .  | 27,735 »      | 24,127 50     | 23,32     |
| Id. id. 3 p. c. Chemins de fer du Nord<br>de la Belgique . . . . .                              | 512,512 50    | 502,323 75    | 488,01    |
| Réescompte du Portefeuille Effets à recevoir . . . . .  | 585,179 »     | 1,082,833 05  | 1,877,76  |
| Souscription à l'OEuvre « Asiles des Soldats Invalides<br>Belges » . . . . .                    | »             | 35,000 »      | »         |
| Id. id. « Pro Polonia » . . . . .   | »             | 10,000 »      | »         |
| Id. id. « Secours aux populations ci-<br>viles de la Russie » . . . . .                         | »             | 20,000 »      | »         |
| Subvention aux Ecoles techniques des Universités<br>libres de Bruxelles et de Louvain . . . . . | »             | 1,000,000 »   | »         |
| Don au Fonds National de la Recherche Scientifique . . . . .                                    | »             | »             | »         |
| Participation du Personnel aux bénéfices . . . . .  | »             | 426,223 21    | 551,50    |
| Bénéfice. . . . .   | 9,094,331 60  | 19,969,049 78 | 21,091,22 |
| TOTAUX . . . fr.  | 19,834,545 42 | 37,816,585 25 | 40 342 31 |

*Profits et Pertes des dix dernières années.*

| <b>1922.</b> | <b>1923.</b>  | <b>1924.</b>  | <b>1925.</b>  | <b>1926.</b>  | <b>1927.</b>   | <b>1928.</b>   |
|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| 0,832,780 60 | 58,186,401 43 | 64,379,084 37 | 64,880,146 40 | 85,943,664 56 | 131,142,874 35 | 199,395,119 32 |
| 0,832,780 60 | 58,186,401 43 | 64,379,084 37 | 64,880,146 40 | 85,943,664 56 | 131,142,874 35 | 199,395,119 32 |
| 2,612,772 70 | 15,832,004 53 | 19,967,363,77 | 19,381,647 87 | 24,712,732 56 | 29,251,058 91  | 38,831,549 53  |
| 4,426,273 23 | 4,331,783 31  | 4,250,246 47  | 4,359,136 64  | 3,887,967 20  | 3,945,882 31   | 3,943,895 05   |
| 22,695 »     | 22,095 »      | 21,390 »      | 20,610 »      | 19,927 50     | 19,320 »       | 18,615 »       |
| 468,603 75   | 458,501 25    | 447,382 50    | 437,006 25    | 425,647 50    | 409,665 »      | 387,596 25     |
| 1,659,714 20 | 1,435,531 30  | 370,330 50    | 1,359,374 51  | 1,889,315 22  | 3,731,154 65   | 3,486,563 47   |
| »            | »             | »             | »             | »             | »              | »              |
| »            | »             | »             | »             | »             | »              | »              |
| »            | »             | »             | »             | »             | »              | »              |
| »            | »             | »             | »             | »             | »              | »              |
| »            | »             | »             | »             | »             | 7,000,000 »    | »              |
| 551,500 »    | 881,750 »     | 910,000 »     | 910,000 »     | 1,435,000 »   | 2,891,312 »    | 4,842,180 »    |
| 1,091,221 72 | 35,224,736 04 | 38,412,371 13 | 38,412,371 13 | 53,573,074 58 | 83,894,481 48  | 147,884,720 »  |
| 0,832,780 60 | 58,186,401 43 | 64,379,084 37 | 64,880,146 40 | 85,943,664 56 | 131,142,874 35 | 199,395,119 32 |



IV

*État du Portefeuille des Actions de diverses Sociétés.*

| <b>Chemins de fer. — Tramways.</b>   |        |  |              |
|--|--------|--|--------------|
| Fr. : 43,481,050 »   |        |  |              |
| 20,000 actions de 500 fr. de la Société Nationale des Chemins de fer Belges (actions privilégiées) à fr.           | 500 »  |  | 10,000,000 » |
| 75,000 parts soc. (de $\frac{1}{300,000}$ ) de la Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises . . . . à fr. | 100 »  |  | 7,500,000 »  |
| 1,107 parts soc. (de $\frac{1}{16,900}$ ) de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer . . . à fr.  | 150 »  |  | 166,050 »    |
| 2,180 actions de 1,000 fr. de la Société Belge de Chemins de fer en Chine, à fr.                                   | 1000 » |  | 2,180,000 »  |
| 12,220 » 500 » de la Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres . . . à fr.             | 500 »  |  | 6,110,000 »  |
| 19,250 » 500 » de la Société Luxembourgeoise des Chemins de fer et Minières Prince-Henri à fr.                     | 500 »  |  | 9,625,000 »  |
| 15,000 » 300 » de la Société « Les Tramways Bruxellois » (act. de capital) . . . . . à fr.                         | 300 »  |  | 4,500,000 »  |
| 6,000 » 250 » de la Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques de Shanghai. . . . . à fr.          | 250 »  |  | 1,500,000 »  |
| 9,500 » (de $\frac{1}{52,500}$ ) Compagnie de Tramways et d'Eclairage de Tien-Tsin . . . . . à fr.                 | 200 »  |  | 1,900,000 »  |
| A reporter. . . . .  |        |  | 43,481,050 » |

|                                     |  |              |
|-------------------------------------|--|--------------|
|                                     | Report. . . . . fr.  | 43,481,050 » |
| <b>Charbonnages.</b>                |  |              |
| Fr. 56,542,500 »                    |  |              |
| 640 actions (de $\frac{1}{3,865}$ ) | de la Société du Charbonnage d'Hornu et Wasmes<br>à fr. 2,500 »                                  | 1,600,000 »  |
| 1,036 »                             | ( $\frac{1}{5,818}$ ) de la Société du Charbonnage des Produits au Flénu . . . . . à fr. 1,000 » | 1,036,000 »  |
| 1,800 »                             | 500 fr. de la Société des Charbonnages du Levant du Flénu . . . . . à fr. 500 »                  | 900,000 »    |
| 2,000 »                             | 1,000 » de la Société des Charbonnages de Monceau-Fontaine. . . . . à fr. 1,000 »                | 2,000,000 »  |
| 4,100 »                             | 500 » de la Société des Charbonnages Réunis, à Charleroi . . . . . à fr. 500 »                   | 2,050,000 »  |
| 1,136 »                             | ( $\frac{1}{4,745}$ ) de la Société des Charbonnages du Gouffre, à fr. 1,000 »                   | 1,136,000 »  |
| 2,500 »                             | 500 fr. de la Société du Charbonnage du Bois d'Avroy . . . . . à fr. 500 »                       | 1,250,000 »  |
| 3,000 »                             | 500 » de la Société des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons. . . . . à fr. 500 »                | 1,500,000 »  |
| 4,000 »                             | 500 » de la Société du Charbonnage de Marcinelle-Nord . . . . . à fr. 500 »                      | 2,000,000 »  |
| 1,891 »                             | 500 » de la Société des Charbonnages des Grand-Conty et Spinois . . . . . à fr. 500 »            | 945,500 »    |
| 40,000 »                            | 250 » de la Société « Charbonnages André Dumont » à fr. 250 »                                    | 10,000,000 » |
| 24,000 »                            | 500 » de la Société des Charbonnages de Beeringen, à fr. 500 »                                   | 12,000,000 » |
|                                     | A reporter. . . . . fr.  | 79,898,550   |

|  |                     |               |
|--|---------------------|---------------|
|  | Report. . . . . fr. | 79,898,550 »  |
| 9,600 parts sociales ( $\frac{1}{48.000}^e$ ) de la Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch . . . . . à fr.             | 500 »               | 4,800,000 »   |
| 17,000 actions de 500 fr. de la Société « Charbonnages de Houthaelen » (act. de capital, libérées de 400 fr.) . . . . . à fr.      | 400 »               | 6,800,000 »   |
| 1,700 » de la Société « Charbonnages de Houthaelen » (act. de dividende) Pour mémoire.   |                     | »             |
| 5,000 » 100M <sup>k</sup> .-or de la Société des Charbonnages Dahlbusch (act. priv.) . . . . . à fr.                               | 125 »               | 625,000 »     |
| 15,000 » (de $\frac{1}{80.000}^e$ ) de la Société des Charbonnages Réunis « Laura et Vereeniging » . . . . . à fr.                 | 500 »               | 7,500,000 »   |
| 16,000 » de 1 £ The Chinese Engineering and Mining Co (L <sup>td</sup> ). à fr.  | 25 »                | 400,000 »     |
| <b>Metallurgie. — Ateliers de Construction.</b>  |                     |               |
| Fr. 254,140,100 »  |                     |               |
| 65,000 parts soc. (de $\frac{1}{320.000}^e$ ) de la Société anonyme d'Angleur-Athus . . . . . à fr.                                | 500 »               | 32,500,000 »  |
| 40,000 » ( $\frac{1}{200.000}^e$ ) de la Société John Cockerill. . . . . à fr.   | 750 »               | 30,000,000 »  |
| 2,500 » ( $\frac{1}{244.000}^e$ ) de la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye. à fr.   | 1,000 »             | 2,500,000 »   |
| 10,000 » ( $\frac{1}{80.000}^e$ ) de la Société des Laminoirs, Hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence à fr. | 1,500 »             | 15,000,000 »  |
| 7,000 actions de 500 fr. de la Société Métallurgique de Sambre et Moselle. . . . . à fr.   | 500 »               | 3,500,000 »   |
|  | A reporter. . . fr. | 183,523,550 » |

|   |   |               |
|---|---|---------------|
|   | Report . . . fr.  | 183,523,550 » |
| 15,000 actions ( <sup>1</sup> / <sub>110,000</sub> )    | de la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, St-Ingbert, Rumelange . . . . . à fr. 1,000 » | 15,000,000 »  |
| 40,000 parts soc. ( <sup>1</sup> / <sub>250,000</sub> ) | Société des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange . . . . . à fr. 2.500 »                              | 100,000,000 » |
| 50,000 actions de 100 fr.                               | de la Société Générale Métallurgique de Hoboken . . . . . à fr. 100 »                                       | 5,000,000 »   |
| 30,000 » 250 »  | de la Société : « Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi ». à fr. 250 »                         | 7,500,000 »   |
| 7,437 » 500 »   | de la Société « Les Ateliers Métallurgiques » (priorité) à fr. 500 »  | 3,718,500 »   |
| 9,000 »   | de la Société « Les Ateliers Métallurgiques » (div.) Pr mémoire   | »             |
| 18,000 » 250 »  | de la Société « La Brugeoise et Nicaise et Delcuve » . . . . . à fr. 250 »                                  | 4,500,000 »   |
| 50,000 » 100 »  | de la Société Générale des Minerais (50 fr. versés) . . . . . à fr. 50 »                                    | 2,500,000 »   |
| 7,000 » (dixièmes de 80 fr.)                            | de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, Série A. . . . . à fr. 1,000 »         | 7,000,000 »   |
| 4,000 » 800 fr.   | de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille - Montagne, Série B. . . . . à fr. 800 »         | 3,200,000 »   |
| 10,000 parts de 500 fr.                                 | de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie . . à fr. 500 »                                | 5,000,000 »   |
| 22,000 actions de 100 »                                 | de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie (actions privilégiées) . . . à fr. 100 »       | 2,200,000 »   |
|   | A reporter . . . fr.  | 339,142,050 » |

|                     |   |               |
|---------------------|---|---------------|
|                     | Report. . . fr.   | 339,142 050 » |
| 9,000               | actions de 1,000 fr. de la Société Anonyme G. Dumont et Frères, à fr. 1,000 »   | 9,000 000 »   |
| 7,000               | » de 100 zlotys de la Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie (act. ordinaires) . . à fr. 400 »                             | 2,800,000 »   |
| 1,334               | » de 100 zlotys de la Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie (act. ordinaires B) . à fr. 400 »                             | 533.600 »     |
| 13,250              | » 250 R <sup>e</sup> de la Société Métallurgique Russo-Belge. Pour mémoire  | »             |
| 6,232               | » 250 fr. de la Société Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle Calédonie (act. B) . . . à fr. 250 »                      | 1,558,000 »   |
| 7,232               | » 250 » de la Société Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle Calédonie (act. B, lib. de fr. 125 ») . . . . . à fr. 125 » | 904.000 »     |
| 3,616               | » 250 » de la Société Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle Calédonie (act. A, lib. de fr. 62.50) . . . . . à fr. 62.50 | 228.000 »     |
| <b>Electricité.</b> |   |               |
| Fr. : 23,219,000 »  |   |               |
| 50,000              | » 100 fr. de la Société d'Electricité et de Traction (actions privilégiées) . . . . à fr. 100 »                                   | 5,000,000 »   |
| 16,000              | » de la Société d'Electricité et de Traction (actions ordinaires). Pr mémoire.  | »             |
| 20,000              | » 100 » de la Société Générale d'Exploitations Electriques de Lodz et Extensions (actions de capital), à fr. 100 »                | 2,000,000 »   |
| 4,207               | » 500 » de la Société Générale Belge d'Entreprises Electriques (actions de capital) . . . . . à fr. 500 »                         | 2,103 500 »   |
| A reporter . . fr.  |   | 363,267,150 » |

|                             |                         |   |                   |
|-----------------------------|-------------------------|---|-------------------|
|                             |                         | Report. . . . fr.   | 363,267,150 »     |
| 7,405                       | actions de 100 fr.      | de la Société Générale Belge d'Entreprises Électriques (actions de capital) . . . . . à fr.   | 100 » 740,500 »   |
| 18,750                      | » 100 »                 | de la Compagnie Électrique Anversoise (actions privilégiées) . à fr.  | 100 » 1,875,000 » |
| 6,000                       | » 250 »                 | de la Société d'Entreprises Électriques en Pologne, à fr.   | 250 » 1,500,000 » |
| 19,067                      | » 500 »                 | de la Société Centrales Électriques des Flandres et du Brabant. . . . à fr.   | 500 » 9,533,500 » |
| 933                         | » 500 »                 | de la Société d'Électricité du Brabant (act. priv.) à fr.   | 500 » 466,500 »   |
| <b>Verreries.</b>           |                         |   |                   |
| Fr. : 45,300,000 »          |                         |   |                   |
| 6,000                       | actions de 500 fr.      | de la Société des Verreries de Mariemont à fr.  | 500 » 3,000,000 » |
| 10,000                      | » 500 »                 | de la Société des Cristalleries du Val-Saint-Lambert . . . . . à fr.  | 500 » 5,000,000 » |
| 15,000                      | » 500 »                 | de la C <sup>e</sup> Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre « procédés Libbey-Owens » (actions de capital) . . à fr. | 500 » 7,500,000 » |
| <b>Industries diverses.</b> |                         |   |                   |
| Fr. 48,891,600 »            |                         |   |                   |
| 70,000                      | actions de 100 fr.      | de la Société Union Chimique Belge (priv. 20 fr. versés) . . . . . à fr.  | 20 » 1,400,000 »  |
| 14,000                      | p. soc. de 500 »        | de la Société Union Chimique Belge . . . . . à fr.  | 500 » 7,000,000 » |
| 5,000                       | p. soc. (de 1/130.000°) | de la Société Carbochimique (Série A, 200 fr. versés) . . . . . à fr.   | 200 » 1,000,000 » |
| A reporter . . . fr.        |                         |   | 402,282,650 »     |

|         |                             |   |               |
|---------|-----------------------------|---|---------------|
|         |                             | Report. . . . fr.   | 402,282,650 » |
|         | 600 actions de 1,000 fr.    | de la Société Linière Gantoise . . . . . à fr. 1,000 »                              | 600,000 »     |
| 7,431   | » 500 »                     | de la Société « Union Cotonnaire » . . . . . à fr. 500 »                            | 3,715,500 »   |
| 4,000   | » 500 »                     | de la Société « Tissage la Flandre » . . . . . à fr. 500 »                          | 2,000,000 »   |
| 27,000  | » 125 »                     | de la Compagnie Immobilière de Belgique. à fr. 125 »                                | 3,375,000 »   |
| 560     | » 500 »                     | de la Société des Faubourgs de Bruxelles. à fr. 110 »                               | 61,600 »      |
| 40,600  | » 500 »                     | de la Société « Union Financière et Industrielle Liégeoise » . . . . . à fr. 500 »  | 20,300,000 »  |
| 15,000  | » 500 »                     | de la Société anonyme de Merbes-Sprimont (act. priv. Série A) . . . . . à fr. 500 » | 7,500,000 »   |
| 3,879   | » 500 »                     | de la Société « Raffinerie Tirlemontoise » . . . . . à fr. 500 »                    | 1,939,500 »   |
|         |                             | <b>Navigation.</b>  |               |
|         |                             | Fr. 5,600,000 »   |               |
| 112,000 | » 250 fr.                   | de la Société Union Financière et Maritime (priv. libérées de 50 fr.) à fr. 50 »    | 5,600,000 »   |
|         |                             | <b>Banques.</b>   |               |
|         |                             | <b>Etablissements de Crédit. — Assurances.</b>                                      |               |
|         |                             | <b>1° Belgique.</b>   |               |
|         |                             | Fr. 217,790,500 »   |               |
|         | 7,400 actions de 10,000 fr. | Union des Banques de Province (5,000 fr. versés) à fr. 5,000 »                      | 37,000,000 »  |
| 46,667  | » 500 »                     | de la Banque d'Anvers à fr. 500 »   | 23,333,500 »  |
|         |                             | A reporter. . . . fr.   | 507,707,750 » |

|                           |   |                   |               |
|---------------------------|---|-------------------|---------------|
|                           |   | Report. . . . fr. | 507,707,750 » |
| 36,667 actions de 500 fr. | de la Banque d'Anvers<br>(250 fr. versés) . . . à fr.                                 | 250 »             | 9,166,750 »   |
| 14,940 »                  | 500 » de la Banque de Flandre<br>et de Gand . . . . . à fr.                           | 500 »             | 7,470,000 »   |
| 37,470 »                  | 500 » de la Banque de Flandre<br>et de Gand (250 fr. versés)<br>à fr.                 | 250 »             | 9,367,500 »   |
| 23,852 »                  | 500 » de la Banque Générale<br>de Liège et de Huy. à fr.                              | 500 »             | 11,926,000 »  |
| 23,951 »                  | 500 » de la Banque Générale de<br>Liège et de Huy (200 fr.<br>versés) . . . . . à fr. | 200 »             | 4,790,200 »   |
| 6,000 »                   | 500 » de la Banque Centrale de<br>la Sambre. . . . . à fr.                            | 500 »             | 3,000,000 »   |
| 4,200 »                   | 500 » de la Banque Centrale de<br>la Sambre (100 fr. ver-<br>sés) . . . . . à fr.     | 100 »             | 420,000 »     |
| 4,670 »                   | 500 » de la Banque du Hai-<br>naut . . . . . à fr.                                    | 500 »             | 2,335,000 »   |
| 5,530 »                   | 500 » de la Banque du Hainaut<br>(250 fr. versés) . . . à fr.                         | 250 »             | 1,382,500 »   |
| 5,800 »                   | 500 » de la Banque Générale du<br>Centre. . . . . à fr.                               | 500 »             | 2,900,000 »   |
| 4,310 »                   | 500 » de la Banque Générale du<br>Centre (250 fr. versés) à fr.                       | 250 »             | 1,077,500 »   |
| 8,200 »                   | 250 » de la Banque Centrale<br>Tournaisienne . . . à fr.                              | 250 »             | 2,050,000 »   |
| 16,195 »                  | 300 » de la Banque de Ver-<br>viers. . . . . à fr.                                    | 300 »             | 4,858,500 »   |
| 6,000 »                   | 500 » de la Banque Centrale de<br>Namur. . . . . à fr.                                | 500 »             | 3,000,000 »   |
| 10,150 »                  | 500 » de la Banque de Cour-<br>traï. . . . . à fr.                                    | 500 »             | 5,075,000 »   |
| 5,200 »                   | 500 » de la Banque Centrale de<br>la Dyle. . . . . à fr.                              | 500 »             | 2,600,000 »   |
| 5,000 »                   | 500 » de la Banque Centrale<br>de la Dyle (100 fr. versés)<br>à fr.                   | 100 »             | 500,000 »     |
|                           | A reporter. . . . fr.   |                   | 579,626,700 » |

|         |  |                        |               |
|---------|--|------------------------|---------------|
|         |  | Report. . . . fr.      | 579,626 700 » |
|         | 550 actions de 500 fr. de la Banque Centrale de la Meuse . . . . . à fr.           | 500 »                  | 275,000 »     |
| 2,350   | » 500 » de la Banque Centrale de la Meuse (125 fr. versés), à fr.                  | 125 »                  | 293,750 »     |
| 6,200   | » 500 » de la Banque Centrale de la Dendre . . . . . à fr.                         | 500 »                  | 3,100,000 »   |
| 975     | » 500 » de la Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine . . . . . à fr.        | 500 »                  | 487,500 »     |
| 9,175   | » 500 » de la Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine (100 fr. versés) à fr. | 100 »                  | 917,500 »     |
| 7,419   | » 500 » de la Banque Générale de la Flandre Occidentale. . . . . à fr.             | 500 »                  | 3,709,500 »   |
| 15,140  | » 500 » de la Banque Générale du Luxembourg (150 fr. versés) . . . . . à fr.       | 150 »                  | 2,271,000 »   |
| 250,000 | » 100 » de la Banque Belge pour l'Étranger (25 fr. versés) à fr.                   | 25 »                   | 6,250,000 »   |
| 50,000  | » 500 » de la Banque Belge pour l'Étranger (125 fr. versés) . . . . . à fr.        | 125 »                  | 6,250,000 »   |
| 14,100  | » 500 » de la Banque Italo-Belge à fr.   | 500 »                  | 7,050,000 »   |
| 10,000  | » 500 » de la Banque du Congo Belge . . . . . à fr.                                | 500 »                  | 5,000,000 »   |
| 10,000  | » 500 » de la Banque Commerciale du Congo . à fr.                                  | 500 »                  | 5,000,000 »   |
| 25,000  | » 100 » de la Banque Commerciale du Congo . . à fr.                                | 100 »                  | 2,500,000 »   |
| 4,000   | » (cinquièmes de 500 fr.) de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à fr.     | 500 »                  | 2,000,000 »   |
| 12,000  | » 2,500 » de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à fr.                     | 2,500 »                | 30,000,000 »  |
|         |  | A reporter . . . . fr. | 654,730,950 » |

|                            |         |   |                   |               |
|----------------------------|---------|---|-------------------|---------------|
|                            |         |   | Report. . . . fr. | 654,730,950 » |
| 6,400 actions de 1,000 fr. |         | du Crédit Foncier de Belgique (100 francs versés)   | à fr. 100 »       | 640,000 »     |
| 1,000 »                    | 1,000 » | du Crédit Maritime et Fluvial de Belgique (200 fr. versés). . . . . à fr.   | 200 »             | 200,000 »     |
| 1,398 »                    | 1,000 » | de la Société Belge de Crédit Maritime (200 fr. versés). . . . . à fr.  | 200 »             | 279,600 »     |
| 4,000 »                    | 1,000 » | de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (actions de capital) . . . . . à fr.  | 1,000 »           | 4,000,000 »   |
| 300 »                      |         | de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (act. de dividende). Pr mémoire   |                   | »             |
| 30,642 »                   | 500 »   | de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie (100 fr. versés) . . . . . à fr.  | 100 »             | 3,064,200 »   |
| 5,000 »                    | 250 »   | de la Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie (act. priv.) à fr.  | 250 »             | 1,250,000 »   |
| 2,000 »                    | 500 »   | de la « Royale Belge », Société anonyme d'Assurances sur la Vie et contre les Accidents (act. de capital privil.) . . . . à fr. | 500 »             | 1,000,000 »   |
| <b>2° Etranger.</b>        |         |   |                   |               |
| Fr. : 18,348,250 »         |         |   |                   |               |
| 10,000 actions de 500 fr.  |         | de la Banque de l'Union Parisienne . . . . . à fr.  | 500 »             | 5,000,000 »   |
| 20,000 »                   | 500 »   | de la Banque Générale du Nord (250 fr. versés) à fr.  | 250 »             | 5,000,000 »   |
| A reporter . . . fr.       |         |   |                   | 675,164,750 » |

|                                |         |  |               |
|--------------------------------|---------|--|---------------|
|                                |         | Report . . . . fr  | 675.164,750 » |
| 8,500 actions de 500 fr.       |         | de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine (250 fr. versés) . . . à fr. 250 »  | 2,125,000 »   |
| 4,299 »                        | 500 »   | de la Banque d'Etat du Maroc . . . . . à fr. 500 »   | 2,149,500 »   |
| 200,000 act. de 20 sch.        |         | du Wiener Bank-Verein à fr. 15 »   | 3,000.000 »   |
| 6,950 »                        | 5 £ - - | Banco Burnay . . . à fr. 125 »   | 868,750 »     |
|                                |         | 500 parts de fondateur Banco Burnay . . . Pour mémoire   | »             |
|                                |         | 70 actions de 250 fr. Crédit foncier d'Extrême-Orient. . . . . à fr. 250 »   | 17,500 »      |
| 3,000 »                        | 250 »   | Crédit foncier d'Extrême-Orient (62,50 fr. versés) . 62. <sup>80</sup>   | 187,500 »     |
| <b>Entreprises Coloniales.</b> |         |  |               |
| Fr. : 94,951,020 »             |         |  |               |
| 4,500 actions de 1,000 fr.     |         | de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga . . . . à fr. 1,000 »   | 4,500,000 »   |
| 10,000 »                       | 500 »   | de la Société des Chemins de fer Léopoldville Katanga-Dilolo (act. priv.) à fr. 600 »  | 6,000,000 »   |
| 10,000 »                       | 250 »   | de la Société Auxiliaire, Industrielle et Financière de la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (act. de capital) à fr. 250 » | 2,500,000 »   |
| 36,285 »                       | 100 »   | de la Société « Union Minière du Haut-Katanga » (actions de capital) à fr. 500 »   | 18,142,500 »  |
| 10,000 »                       | 500 »   | de la Société « Union Minière du Haut Katanga » (actions privilégiées) à fr. 500 »   | 5,000,000 »   |
| 15,000 »                       | 500 »   | de la Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga (act. de capital) . . . . . à fr. 500 »   | 7.500.000 »   |
|                                |         | A reporter. . . . fr.  | 727,155,500 » |

|         |                    |  |               |
|---------|--------------------|--|---------------|
|         |                    | Report. . . . . fr.  | 727,155,500 » |
| 7,990   | actions de 500 fr. | de la Société « Charbonnages de la Luena » à fr. 500 »   | 3,995,000 »   |
| 7,990   | » 500 »            | de la Société « Charbonnages de la Luena » (lib. de 350 fr.) . . . . . à fr. 350 »                         | 2,796,500 »   |
| 1,300   | » 500 »            | de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (act. de capital) . . . . . à fr. 500 »        | 650,000 »     |
| 1,300   | »                  | de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (actions de dividende) . . . . . Pour mémoire. | »             |
| 12,642  | » 500 »            | de la Société Minière du Bécéka (act. de capital) à fr. 500 »  | 6,321,000 »   |
| 12,642  | »                  | de la Société Minière du Bécéka (actions de dividende). . . . . Pour mémoire                               | »             |
| 3,125   | » 500 »            | de la Société Minière du Luebo, act. de capit., S <sup>ie</sup> A, à fr. 500 »                             | 1,562,500 »   |
| 269,776 | » 1 £              | de la Compagnie des Diamants de l'Angola à fr. 25 »  | 6,744,400 »   |
| 2,566   | » 500 fr.          | de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto (act. privil.) . . . . . à fr. 500 »                             | 1,283,000 »   |
| 129     | »                  | de la Société des Mines d'or de Kilo Moto (act. de jouissance). . . . . Pour mémoire.                      | »             |
| 7,000   | » 500 »            | de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe . . . . . à fr. 500 »                                    | 3,500,000 »   |
| 7,000   | » 500 »            | de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe (lib. de 125 fr.) à fr. 125 »                            | 875,000 »     |
| 5,194   | » 500 »            | de la Compagnie Cotonnière Congolaise, 1 <sup>re</sup> série à fr. 500 »                                   | 2,597,000 »   |
|         |                    | A reporter. . . . . fr.  | 757,479,900 » |

|  |                                      |   |                   |
|--|--------------------------------------|---|-------------------|
|  |                                      | Report. . . . . fr.   | 757,479,900 »     |
| 9,595 actions de 100 fr.                             |                                      | de la Compagnie Cotonnière Congolaise, 2 <sup>e</sup> série à fr.                 | 100 » 959,500 »   |
| 17,000 »   | 100 »                                | de la Société Intertropical Comfina (act. privilégiées). . . . . à fr.            | 100 » 1,700,000 » |
| 22,000 »   | ( <sup>1</sup> / <sub>642000</sub> ) | de la Société Intertropical Comfina (parts sociales) . . . . . à fr.              | 100 » 2,200,000 » |
| 50,000 »   | 100 fr.                              | de la Compagnie Sucrière Congolaise, 1 <sup>e</sup> série. à fr.                  | 100 » 5,000,000 » |
| 5,750 »  | 100 »                                | de la Société Africaine de Construction, Sér. A à fr.                             | 100 » 575,000 »   |
| 5,750 »  | 100 »                                | de la Société Africaine de Construction, Sér. A (lib. de 25 fr.) . . . . . à fr.  | 25 » 143,750 »    |
| 2,910 »  | 500 »                                | de la Société Africaine de Construction, Sér. B à fr.                             | 500 » 1,455,000 » |
| 2,910 »  | 500 »                                | de la Société Africaine de Construction, Sér. B (lib. de 125 fr.) . . . . . à fr. | 125 » 363,750 »   |
|  | 20 parts de 500,000 fr.              | du Comité National du Kivu, lib. de 50 % . . . . .                                | » 5,000,000 »     |
| 3,606 actions de 100 fr.                             |                                      | de la Compagnie du Katanga (act. de priorité libérées de 20 fr.) . . à fr.        | 20 » 72,120 »     |
| 2,970 actions de 500 »                               |                                      | de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (act. priv.) à fr.       | 500 » 1,485,000 » |
| 1,200 actions (de <sup>1</sup> / <sub>72.000</sub> ) |                                      | de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (act. de cap) à fr.      | 100 » 120,000 »   |
| 3,820 »  | 500 fr.                              | de la Société de Mutualité Coloniale. . . . à fr.                                 | 500 » 1,910,000 » |
|  |                                      | Fr  | 778,464,020 »     |

V.

*Banques patronnées par la Société Générale de Belgique  
et faisant son service d'agence.*

**ANVERS : Banque d'Anvers** . . . . . { CAPITAL : FR. 100,000,000  
RÉSERVES : » 100,000,000

**ALOST : Banque Centrale de la Dendre** . . . . . { CAPITAL : FR. 6,000,000  
RÉSERVES : » 10,500,000

**Agences à :**

*Assche,  
Boom,  
Grammont,  
Hamme,  
Herzele,  
Lokeren,  
Ninove,  
Saint-Nicolas (Waes),  
Tamise,  
Termonde,  
Willebroeck.*

**Bureaux à :**

*Beveren (Waes),  
Bornhem,  
Denderhautem,  
Denderleeuw,  
Gammerages,  
Haellert,*

**Bureaux à :**

*Hemixem,  
Lede,  
Lierde-St<sup>e</sup> -Marie,  
Londerzeel,  
Merchtem,  
Moerbeke (Waes),  
Niel,  
Oordegem,  
Opwyck,  
Puers,  
Rupelmonde,  
St-Amand-lez-Puers,  
Saint-Gilles-Waes,  
Steenhuysse,  
Stekene,  
Ternath,  
Zelee.*

**ARLON : Banque Générale du Luxembourg** . . . . . { CAPITAL : FR. 15,000,000  
RÉSERVES : » 6,000,000

**Siège à :**

**LUXEMBOURG.**

**Agences à :**

*Athus,  
Bastogne,  
Bettembourg,  
Clervaux,  
Dickirch,  
Differdange,  
Dudelange,*

**Agences à :**

*Echternach,  
Esch s/ Alzette,  
Ettelbruck,  
Florenville,  
Grevenmacher,  
Mondorf-Bains,  
Redange-sur-Attert,  
Remisch,  
Rumelange,*

**Agences à :**  
*Trois-Vierges,*  
*Virton,*  
*Wiltz.*

**Bureaux à :**  
*Etalle,*

**Bureaux à :**  
*Habay-la-Neuve,*  
*Halanzy,*  
*Houffalize,*  
*Martelange,*  
*St-Léger-lez-Virton.*

**BRUGES : Banque Générale de la Flandre Occidentale.**

{ CAPITAL : FR. 7,000,000  
 RÉSERVES : » 4,200,000

**Agences à :**  
*Ostende,*  
*Blankenberghe,*  
*Furnes,*  
*Ghistelles,*  
*Heyst s/Mer,*  
*Knocke s/Mer,*  
*Niruport,*  
*Thourout.*

**Bureaux à :**  
*Adinkerke,*  
*Alveringhem,*  
*Beernem,*  
*Cœxyde-Bains,*

**Bureaux à :**  
*Houthem-lez-Furnes,*  
*Jabbeke,*  
*La Panne,*  
*Leysede,*  
*Le Zoute,*  
*Middelkerke,*  
*Moerkerke,*  
*Oedelem,*  
*Oostcamp,*  
*Oostduinkerke,*  
*Wenduïne,*  
*Westende,*  
*Zedelghem.*

**CHARLEROI : Banque Centrale de la Sambre .**

{ CAPITAL : FR. 10,000,000  
 RÉSERVES : » 16,000,000

**Agences à :**  
*Fleurus,*  
*Florennes,*  
*Fontaine-l'Évêque,*  
*Gosselies.*

**Agences à :**  
*Philippeville,*  
*Thuin,*  
*Walcourt.*

**COURTRAI : Banque de Courtrai . . . . .**

{ CAPITAL : FR. 10,000,000  
 RÉSERVES : » 21,000,000

**Agences à :**  
*Audenarde,*  
*Avelghem,*  
*Comines,*  
*Cuerne,*

**Agences à :**  
*Desselghem,*  
*Dixmude,*  
*Dottignies,*  
*Iseghem,*

**Agences à :**

*Le Bizet,*  
*Lichtervelde,*  
*Menin,*  
*Moorslede,*  
*Mouscron,*  
*Nederbrakel,*  
*Poperinghe,*  
*Renaix,*  
*Roulers,*  
*Sottegem,*  
*Thielt,*  
*Waereghem,*  
*Wervicq,*  
*Wevelghem,*  
*Ypres.*

**Bureaux à :**

*Anseghem,*  
*Ardoye,*  
*Becelaere,*  
*Berchem-l/Audenarde,*  
*Cortemarck.*

**Bureaux à :**

*Eyne,*  
*Gullegghem,*  
*Hooglede,*  
*Hoorebeke S<sup>te</sup>-Marie,*  
*Ingelmunster,*  
*Lauwe,*  
*Loo-sur-Yser,*  
*Menin-Baraques,*  
*Meulebeke,*  
*Neuve-Eglise.*  
*Oost-Roosbeke.*  
*Rousbrugge-Haringhe.*  
*Staden,*  
*Sweveghem,*  
*Swevezele,*  
*Syngem,*  
*Tieghem,*  
*Wacken,*  
*Wynghene,*  
*Zonnebeke,*  
*Zulte.*

**DINANT : Banque Centrale de la Meuse** . . . { CAPITAL : FR. 3,000,000  
RÉSERVES : » 3,775,000

**Agences à :**

*Beauraing,*  
*Bertrix,*  
*Bouillon,*  
*Ciney,*  
*Laroche,*  
*Marche,*  
*Neufchâteau,*  
*Rochefort,*  
*St-Hubert.*

**Bureaux à :**

*Gedinne,*  
*Houyet,*  
*Libramont,*  
*Wellin,*  
*Yvoir,*  
*Fumay (Ardennes).*

**Succursale à :**

*Givet (Ardennes)*

**GAND : Banque de Flandre et de Gand.** . . . { CAPITAL : FR. 60,000,000  
RÉSERVES : » 46,800,000

**Agences à :**

*Deynze,*  
*Eecloo,*

**Agences à :**

*Evergem,*  
*Ledeberg,*

**Agences à :**

*Mont-Saint-Amand,*  
*Selzaete,*  
*Somergem,*  
*Wetteren.*

**Sous-agences à :**

*Aeltre,*  
*Eecke,*  
*Gavere,*  
*Maldeghem.*

**Bureaux à :**

*Adeghem,*  
*Assenede,*  
*Bassevelde,*  
*Caprycke,*  
*Cruyshautem,*  
*Ertvelde,*

**Bureaux à :**

*Hansbeke,*  
*Knesselaere,*  
*Lembeke,*  
*Loochristy,*  
*Lootenhulle,*  
*Lovendeghem,*  
*Meirelbeke,*  
*Melle,*  
*Nazareth,*  
*Nevele,*  
*Olsene,*  
*Saint-Laurent,*  
*Sleidinghe,*  
*Tronchiennes,*  
*Ursel,*  
*Waerschoot,*  
*Waterloiet.*

**HASSELT : Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine.** { CAPITAL : FR. 10,000,000  
RÉSERVES : » 2,300,000

**Agences à :**

*Bassenge,*  
*Beeringen,*  
*Bilsen,*  
*Bourg-Léopold,*  
*Brée,*  
*Genck,*  
*Maeseyck,*  
*Mechelen sur Meuse,*  
*Neerpelt,*  
*Saint-Trond.*

**Bureaux à :**

*Goyer,*  
*Hamont,*  
*Herck-la-Ville,*  
*Hoesselt,*  
*Lanaeken,*  
*Lommel,*  
*Looz-la-Ville,*  
*Tessengerloo.*

**LA LOUVIÈRE : Banque Générale du Centre.** { CAPITAL : FR. 10,000,000  
RÉSERVES : » 12,000,000

**Agences à :**

*Beaumont,*  
*Binche,*  
*Braine-l'Alleud,*  
*Cerfontaine,*  
*Chimay,*  
*Couvin,*  
*Erquelinnes,*

**Agences à :**

*Houdeng-Gœgnies,*  
*Morlanwelz,*  
*Nivelles,*  
*Rance,*  
*Trazegnies.*

**Bureaux à :**

*Anderlues,*

**Bureaux à :**  
*Bersillies-l'Abbaye,*  
*Boussu-lez-Walcourt,*  
*Bracquegnies,*  
*Chapelle-lez-*  
*Herlaimont,*  
*Cul des Sarts,*  
*Erpion,*  
*Estinnes-au-Mont,*  
*Foluy-Arquennes,*  
*Froidchappelle,*  
*Genappe,*  
*Grand-Reng,*  
*Grandrieu.*  
*Le Rœulx,*  
*Leval-Trahegnies.*

**Bureaux à :**  
*Mariembourg,*  
*Mazée,*  
*Merbes-le-château,*  
*Momignies,*  
*Nismes,*  
*Pont-à-Celles,*  
*S'loignes,*  
*Sivry,*  
*Strée,*  
*Treignes,*  
*Waterloo.*  
**Succursale :**  
*Vireux-Molhain*  
*(Ardennes).*

**LIÈGE : Banque Générale de Liège et de Huy .** } CAPITAL : FR. 50,000,000  
RÉSERVES : » 42,000,000

**HUY,** Siège administratif.

**Agences à :**

*Amay,*  
*Andenne,*  
*Ans,*  
*Chênee,*  
*Hannut,*  
*Jodoigne,*  
*Malmédy,*  
*Ouffet,*  
*Seraing,*  
*Sprimont,*  
*Stavelot,*  
*Tongres.*  
*Vielsalm,*  
*Visé,*  
*Waremme.*

**Bureaux à :**

*Ampsin,*  
*Angleur-Kinkempois,*  
*Burdinne,*  
*Engis,*  
*Héron,*  
*Hollogne-aux-Pierres,*  
*Jemeppe-s/Meuse,*  
*Landen,*  
*Newville-en-Condroz,*  
*Saint-Georges-s/Meuse*  
*(Stockay),*  
*Terwagne,*  
*Vaux et Borset,*  
*Goury-Limerlé,*  
*Hautain-St-Siméon,*  
*Louveigné.*

**LOUVAIN : Banque Centrale de la Dyle . . .** } CAPITAL : FR. 10,000,000  
RÉSERVES : » 6,500,000

**Agences à :**

*Aerschot,*  
*Diest,*

**Agences à :**

*Hoeylaert,*  
*Lierre,*

**Agences à :**

*Malines,  
Tirlemont,  
Turnhout,  
Wavre.*

**Bureaux à :**

*Court-St-Etienne,  
Duffel.*

**Bureaux à :**

*Genval,  
Gheel,  
Herenthals,  
Heyst-op-den-Berg,  
Hougaerde,  
Moll,  
Mont-Saint-Guibert,  
Overysse.*

**MONS : Banque du Hainaut . . . . .** { CAPITAL : FR. 10,000,000  
RÉSERVES : » 17,000,000

**Agences à :**

*Mons, (Agence de la Gare)  
Braine-le-Comte,  
Dour,  
Enghien,  
Hal,  
Lessines,  
Quiévrain,  
Saint-Ghislain,  
Soignies.*

**Bureaux à :**

*Baudour,  
Boussu,  
Bruglette,  
Chièvres,  
Ecaussines d'Enghien,  
Ellezelles,  
Flobecq,*

**Bureaux à :**

*Frameries,  
Givry,  
Jemapps,  
Lennik St Quentin,  
Lens s'Dendre,  
Pâturages,  
Rebecq,  
Silly,  
Tubize,*

**Bureaux auxiliaires à :**

*Deux Acren,  
Horchies,  
Naast,  
Neufvilles,  
Oetinghen,  
Pommerœul,  
Schepdael,  
Sirault.*

**NAMUR : Banque Centrale de Namur. . . . .** { CAPITAL : FR. 6,000,000  
RÉSERVES : » 6,000,000

**Agences à :**

*Avelais,  
Eghezée,  
Fosses,*

**Agences à :**

*Gembloux,  
Mettet.*

**Sous-agence à :**

*Sombreffe.*

**TOURNAI : Banque Centrale Tournaisienne** . } CAPITAL : FR. 4,000,000  
RÉSERVE : » 9,000,000

**Agences à :**

*Antoing,*  
*Ath,*  
*Basècles,*  
*Estainpuis,*  
*Frasnes-lez-Buissenal,*  
*Leuze,*  
*Pecq,*  
*Péruwelz,*  
*Quevaucamps,*  
*Rumes,*  
*Stambruges,*  
*Templeuve,*  
*Wiers-lez-Péruwelz.*

**Bureaux à :**

*Anvaing,*  
*Belœil,*

**Bureaux à :**

*Blaton,*  
*Bléharies,*  
*Bonsecours,*  
*Celles,*  
*Froidmont,*  
*Harchies,*  
*Hollain,*  
*La Glanerie,*  
*Laplaige,*  
*Leers-Nord,*  
*Lesdain,*  
*Molembaix,*  
*Saint-Léger-lez-Pecq,*  
*Saint-Sauveur,*  
*Taintignies,*  
*Velaines,*  
*Wez-Velvain.*

**VERVIERS : Banque de Verviers** . . . . . } CAPITAL : FR. 9,000,000  
RÉSERVES : » 7,000,000

**Agences à :**

*Aubel,*  
*Battice,*  
*Dison,*  
*Eupen,*  
*Pepinster,*  
*Spa,*  
*Theux.*

**Bureaux à :**

*Dolhain,*  
*Henrichapelle.*

**Bureaux à :**

*Hergenrath,*  
*Montzen,*  
*Nessonvaux,*  
*Polleur,*  
*Raeren,*  
*Welkenraedt.*

**Agences en Allemagne :**

*Aix-la-Chapelle,*  
*Crefeld.*

VI.

*Service spécial de location de coffres-forts pour la conservation de titres, documents, bijoux et argenterie.*

CONDITIONS.

La Société Générale met à la disposition du public des coffres-forts de différentes dimensions aux prix indiqués dans le tarif ci-dessous.

Les demandes de location doivent être faites verbalement ou par lettre adressée à la Direction, qui décide de leur admission à bref délai.

Le locataire reste détenteur, pendant toute la durée de la location, de la clef unique de son coffre, dont il change à son gré la combinaison à secret.

Les coffres-forts sont construits de manière à offrir la plus grande sécurité : les locaux où ils se trouvent sont l'objet d'une surveillance constante. L'accès des coffres-forts est permis aux locataires de 9 heures du matin à 5 heures du soir (le samedi jusque midi seulement), les dimanches et jours fériés exceptés.

TARIF.

1<sup>re</sup> série.

| MODÈLE.  | DIMENSIONS. |          |             | Un an.  | Six mois. | Trois mois. | Un mois. |
|----------|-------------|----------|-------------|---------|-----------|-------------|----------|
|          | HAUTEUR.    | LARGEUR. | PROFONDEUR. |         |           |             |          |
|          | Mètre.      | Mètre.   | Mètre.      | Francs. | Francs.   | Francs.     | Francs.  |
| <b>A</b> | 0.13        | 0.28     | 0.47        | 25 »    | 15 »      | 10 »        | —        |
| <b>B</b> | 0.22        | 0.30     |             | 50 »    | 30 »      | 20 »        | —        |
| <b>C</b> | 0.35        | 0.45     | 0.52        | 75 »    | 50 »      | 25 »        | 15 »     |
|          | 0.55        | 0.30     |             |         |           |             |          |
| <b>D</b> | 0.22        | 0.97     | 0.52        | 100 »   | 60 »      | 40 »        | 25 »     |
|          | 0.35        | 0.45     |             |         |           |             |          |
| <b>E</b> | 0.62        | 0.30     | 0.58        | 150 »   | 100 »     | 60 »        | 40 »     |
|          | 0.65        | 0.45     |             |         |           |             |          |
| <b>F</b> | 0.95        | 0.45     | 0.47        | 250 »   | 150 »     | 90 »        | 60 »     |
| <b>G</b> | 1.00        | 0.87     | 0.58        | 400 »   | 250 »     | 150 »       | 100 »    |

2° série.

| MODÈLE. | DIMENSIONS. |          |             | Un an.  | Six mois. | Trois mois. | Un mois. |
|---------|-------------|----------|-------------|---------|-----------|-------------|----------|
|         | HAUTEUR.    | LARGEUR. | PROFONDEUR. |         |           |             |          |
|         | Mètre.      | Mètre.   | Mètre.      | Francs. | Francs.   | Francs.     | Francs.  |
| A2      | 0.13        | 0.28     | 0.47        | 15 »    | 10 »      | —           | —        |
| B2      | 0.22        | 0.30     | à           | 25 »    | 15 »      | 10 »        | —        |
| C2      | 0.35        | 0.45     | 0.52        | 50 »    | 30 »      | 20 »        | —        |
| D2      | 0.22        | 0.97     | 0.52        | 50 »    | 30 »      | 20 »        | —        |
|         | 0.35        | 0.45     | 0.58        |         |           |             |          |

La division en deux séries a été motivée par des considérations d'emplacement, les coffres-forts de la 1<sup>re</sup> série étant plus favorablement situés quant à l'accès que ceux de la 2<sup>e</sup> série.

La Société Générale dispose également d'un certain nombre de coffres-forts de grandes dimensions (dénommés tours) dont le prix de location varie de 500 à 2000 francs.

Ces coffres-forts sont en location :

- au *Siège social*, 3, Montagne du Parc ;
- à la *Succursale (ancienne Banque d'Outremer)*, Rue de Namur, n° 48 ;
- à l'*Agence du Centre*, Boulevard Anspach, n° 3 ;
- à l'*Agence de la Grand'Place*, Grand'Place, n° 10 ;
- à l'*Agence de Forest*, Avenue Wielemans-Ceuppens, n° 1 ;
- à l'*Agence d'Anderlecht*, Avenue Clémenceau, n° 90 ;
- à l'*Agence du Marais*, Rue de Marais, n° 57 ;
- à l'*Agence du Midi*, Place de la Constitution, n° 7<sup>A</sup> et
- à l'*Agence de Vilvorde*, Rue de Louvain, n° 31.

# TABLE DES MATIÈRES

|  | Pages.   |
|--|----------|
| Rapport de la Direction . . . . .  | 5        |
| Rapport de MM. les Commissaires . . . . .  | 75       |
| Bilan arrêté au 31 décembre 1928 . . . . .   | 78       |
| Compte de Profits et Pertes de 1928 . . . . .                                      | 82       |
| Etat comparatif des bilans des dix dernières années . . . . .                      | 86 et 87 |
| Etat comparatif des comptes de Profits et Pertes des dix dernières années. . . . . | 88 et 89 |
| Etat du portefeuille des Fonds publics et des Obligations . . . . .                | 90       |
| Etat du portefeuille des Actions de diverses sociétés . . . . .                    | 91       |
| Banques patronnées par la Société Générale, capital et réserves. . . . .           | 104      |
| Location de coffre-forts, conditions et tarif . . . . .                            | 111      |

## Chemins de fer et Tramways.

|   |          |
|---|----------|
| Chemins de fer et Entreprises . . . . .                   | 18       |
| Central de Aragon . . . . .                               | 18       |
| Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres . . . . . | 18 et 20 |
| Centrale Bank voor Spoorwegen. . . . .                    | 18       |
| Electricité et Traction . . . . .                         | 18 et 33 |
| Tramways et Eclairage de Tientsin . . . . .               | 18 et 21 |
| Tramways et Eclairage électriques de Shanghai. . . . .    | 19 et 21 |
| Sté Nationale de Travaux Publics. . . . .                 | 19       |
| Intercommunale Belge d'Electricité . . . . .              | 19       |
| Sté Générale Electrique de l'Adamello . . . . .           | 19       |
| Union d'Entreprises de Travaux Publics . . . . .          | 19       |
| Exploitations Electriques de Lodz et Extensions . . . . . | 19 et 33 |
| Auxiliaire Internationale de Chemins de Fer. . . . .      | 19       |
| Sté Belge de Chemins de fer en Chine. . . . .             | 19       |
| Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres . . . . . | 18 et 20 |
| Prince-Henri (Chemins de fer et Minières). . . . .        | 20       |
| Les Tramways Bruxellois. . . . .                          | 20       |
| Tramways et Eclairage Electriques de Shanghai . . . . .   | 19 et 21 |
| Tramways et Eclairage de Tientsin . . . . .               | 18 et 21 |

## Charbonnages.

|  |    |
|--|----|
| Exposé général . . . . .                                   | 22 |
| Carbonisation Centrale . . . . .                           | 23 |
| Carbochimique. . . . .                                     | 23 |
| Charbonnages André Dumont . . . . .                        | 24 |
| » de Beeringen . . . . .                                   | 24 |
| » de Houthaelen . . . . .                                  | 24 |
| » Dahlbusch . . . . .                                      | 24 |
| » Réunis « Laura et Vereeniging ». . . . .                 | 24 |
| Kaïping (Chinese Engineering and Mining Company) . . . . . | 25 |

**Métallurgie — Ateliers de Construction.**

|   |          |
|---|----------|
| Angleur-Athus . . . . .   | 25       |
| John Cockerill . . . . .  | 26       |
| Ougrée-Marihaye . . . . .   | 26       |
| Charbonnages de Fontaine-l'Evêque . . . . .                                     | 26       |
| La Providence (Sté des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, etc.) . . . . .              | 26       |
| Sambre et Moselle . . . . .   | 27       |
| Hadir (Aciéries de Differdange St-Ingbert, Rumelange) . . . . .                 | 27       |
| Arbed (Aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange) . . . . .                    | 27       |
| Métallurgique de Hoboken . . . . .  | 28       |
| Constructions Electriques de Charleroi . . . . .                                | 28       |
| Ateliers Métallurgiques . . . . .   | 29       |
| La Brugeoise et Nicaise et Delcuve . . . . .                                    | 29       |
| Sté Générale des Mineraiis . . . . .  | 29       |
| Union Chimique Belge . . . . .  | 29       |
| Cie Belge pour les Industries Chimiques. . . . .                                | 30       |
| Zinc de Silésie . . . . .   | 30 et 31 |
| Vieille-Montagne (Sté des Mines et Fonderies de Zinc) . . . . .                 | 30       |
| Overpelt-Lommel (Cie des Métaux) . . . . .                                      | 30       |
| Corphalie (Sté Métallurgique de) . . . . .                                      | 30       |
| G. Dumont et Frères . . . . .   | 30       |
| Mines et Usines à Zinc de Silésie . . . . .                                     | 30 et 31 |
| Usines à Zinc du Comte de Donnersmarck . . . . .                                | 31       |
| La Métallo-Chimique . . . . .   | 31       |
| Métallurgique Russo-Belge . . . . .   | 32       |
| Calédonia (Charbonnages Mineraiis et Métaux de la Nouvelle-Calédonie) . . . . . | 32       |
| Chaudronneries et Robinetteries Belges « Chauobel » . . . . .                   | 32       |

**Electricité.**

|   |          |
|---|----------|
| Electricité et Traction . . . . .                                   | 19 et 33 |
| Electricité de la Campine . . . . .                                 | 33       |
| « Sogefor » Forces Hydro-Electriques du Katanga . . . . .           | 33 et 61 |
| Lodz et Extensions . . . . .  | 19 et 33 |
| Polonaise d'Electricité de Lodz . . . . .                           | 33       |
| Electricité et Tramways de Smyrne . . . . .                         | 34       |
| Hydrofina . . . . .   | 34       |
| Belgo-Lithuanienne d'Electricité . . . . .                          | 34       |
| Sté Générale belge d'Entreprises Electriques . . . . .              | 34       |
| Entreprises Electriques en Pologne . . . . .                        | 34       |
| Eclairage et Chauffage par le Gaz . . . . .                         | 34       |
| Economiques . . . . .   | 34       |
| Electrique Anversoise . . . . .                                     | 34       |
| Electricité de l'Escaut . . . . .                                   | 35 et 36 |
| « Interescant » Sté Gle Belge de Production d'Electricité . . . . . | 35       |
| Centrales Electriques des Flandres et du Brabant . . . . .          | 35       |
| Electricité du Brabant . . . . .                                    | 35       |
| Electricité de la Campine . . . . .                                 | 35       |
| Electricité de l'Escaut . . . . .                                   | 35 et 36 |
| Belge Radio-Electrique, . . . . .                                   | 36       |

**Verreries.**

|   |    |
|---|----|
| Verreries de Mariemont . . . . .                        | 36 |
| Verreries de Jemappes . . . . .                         | 36 |
| Cristalleries du Val St-Lambert . . . . .               | 37 |
| Libbey-Owens (Fabrication Mécanique du Verre) . . . . . | 37 |

|   | Pages. |
|---|--------|
| <b>Industries diverses</b>  |        |
| Union Chimique Belge . . . . .  | 38     |
| Linière Gantoise . . . . .  | 38     |
| Union Cotonnière . . . . .  | 39     |
| Tissage « La Flandre » . . . . .                                      | 39     |
| Immobilière de Belgique. . . . .                                      | 39     |
| Faubourgs de Bruxelles . . . . .                                      | 39     |
| Union Financière et Industrielle Liégeoise . . . . .                  | 39     |
| Fabrique Nationale d'Armes de Guerre . . . . .                        | 40     |
| Mines, Minerais et Métaux . . . . .                                   | 40     |
| Usines à Cuivre et à Zinc de Liège . . . . .                          | 40     |
| O. Englebert Fils et Cie (Manufacture de Caoutchouc) . . . . .        | 40     |
| Poudreries Réunies de Belgique. . . . .                               | 40     |
| Papeteries Godin . . . . .  | 40     |
| Pieux Armés Frankignoul . . . . .                                     | 40     |
| Merbes-Sprimont . . . . .   | 40     |
| Sneta (Sté Nat. pour l'Etude des Transports Aériens) . . . . .        | 41     |
| Sabena (Sté Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne) . . . . . | 41     |
| Sabca (Sté Belge de Constructions Aéronautiques) . . . . .            | 41     |
| Raffinerie Tirlemontoise . . . . .                                    | 41     |
| <b>Navigation.</b>  |        |
| Union Financière et Maritime . . . . .                                | 42     |
| Lloyd Royal Belge . . . . .   | 42     |
| Cie Belge Maritime du Congo . . . . .                                 | 43     |
| Cie Africaine de Navigation . . . . .                                 | 43     |
| Agence Maritime Internationale . . . . .                              | 43     |
| Mercantile Engineering and Graving Docks Cy . . . . .                 | 44     |
| <b>Banques — Etablissements de Crédit — Assurances.</b>               |        |
| Banques Patronnées . . . . .  | 44     |
| Union des Banques de Province . . . . .                               | 45     |
| Banque de Gand . . . . .  | 45     |
| Banque de Flandre . . . . .   | 45     |
| Banque de Flandre et de Gand . . . . .                                | 45     |
| Limburgsche Bankvereniging. . . . .                                   | 45     |
| Banque Belge pour l'Etranger . . . . .                                | 45     |
| Sté Gle de Banque Yougoslave . . . . .                                | 45     |
| Banque Italo-Belge . . . . .  | 45     |
| Banque du Congo Belge . . . . .                                       | 46     |
| Banque Commerciale du Congo . . . . .                                 | 46     |
| Caisse Générale de Reports et de Dépôts . . . . .                     | 47     |
| Crédit Foncier de Belgique . . . . .                                  | 47     |
| Sté Belge de Crédit Maritime . . . . .                                | 47     |
| Crédit Maritime et Fluvial de Belgique . . . . .                      | 47     |
| Sté Nationale de Crédit à l'Industrie . . . . .                       | 47     |
| Assurances Générales . . . . .  | 48     |
| La Royale Belge . . . . .   | 48     |
| Banque de l'Union Parisienne . . . . .                                | 48     |
| Banque Générale du Nord . . . . .                                     | 49     |
| Sté Hypothécaire Belge-Américaine . . . . .                           | 49     |
| Banque Hypothécaire Franco-Argentine . . . . .                        | 49     |
| Banque d'Etat du Maroc . . . . .                                      | 49     |
| Wiener Bank-Verein . . . . .  | 49     |
| Banco Burnay . . . . .  | 50     |
| Banque Commerciale Africaine . . . . .                                | 50     |
| Crédit Foncier d'Extrême-Orient . . . . .                             | 50     |

|  | Pages.   |
|--|----------|
| <b>Entreprises Coloniales.</b> . . . . .   | 51       |
| Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga et Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo. . . . .   | 56       |
| A. Chemin de fer du Katanga (C. F. K.) . . . . .   | 56       |
| B. Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi) . . . . .  | 56       |
| 1° Ligne de Bukama à Port-Francqui . . . . .   | 56       |
| 2° Jonction Chemin de fer du Katanga-Benguella Rw. . . . .   | 58       |
| Chemins de fer du Congo . . . . .  | 58       |
| « Auxilacs » Sté Aux. Industrielle et Financière de la Cie des Chemins de fer du Congo-Supérieur aux Grands Lacs Africains . . . . . | 59       |
| Chemins de fer du Congo-Supérieur aux Grands Lacs Africains. . . . .   | 59       |
| Minière des Grands Lacs. . . . .   | 59       |
| Union Minière du Haut-Katanga . . . . .  | 60       |
| Copper Exporters Incorporated. . . . .   | 60       |
| « Sogefor » Forces hydro-électriques du Katanga. . . . .   | 33 et 61 |
| Charbonnages de la Luena . . . . .   | 62       |
| Exploitations Diamantifères . . . . .  | 62       |
| Forestière et Minière du Congo (Forminière) . . . . .  | 63       |
| Minière de la Tèle . . . . .   | 63       |
| Forestière et Commerciale du Congo (Forescom). . . . .   | 63       |
| Élevage et Culture au Congo Belge . . . . .  | 63       |
| Minière du Bécéka . . . . .  | 64       |
| Minière du Luebo . . . . .   | 64       |
| Minière du Kasai . . . . .   | 64       |
| Minière de la Lueta . . . . .  | 64       |
| Diamants de l'Angola . . . . .   | 64       |
| Mines d'Or de Kilo-Moto . . . . .  | 65       |
| Colonisation agricole au Mayumbe . . . . .   | 65       |
| Cotonnière Congolaise . . . . .  | 65       |
| Intertropical Comfina . . . . .  | 66       |
| Minière de Surongo . . . . .   | 66       |
| Haut-Uélé et Nil . . . . .   | 66       |
| Franco-Belge du Sénégal et du Niger. . . . .   | 66       |
| Sucrière Congolaise . . . . .  | 66       |
| Africaine de Construction . . . . .  | 67       |
| Foncière du Katanga . . . . .  | 67       |
| Comité National du Kivu . . . . .  | 67       |
| Sté Auxiliaire Agricole du Kivu . . . . .  | 67       |
| Cie du Katanga . . . . .   | 68       |
| Cie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. . . . .  | 69       |
| Syndicat Chantier Naval et Métallurgique . . . . .   | 69       |
| Produits Tannants et Agricoles . . . . .   | 69       |
| Immobilière du Congo . . . . .   | 69 et 71 |
| Industrielle et Minière du Katanga (Simkat). . . . .   | 69       |
| Ciments du Katanga . . . . .   | 70       |
| Ciments du Congo . . . . .   | 70       |
| Entreprises de Travaux en Béton au Katanga (Trabeka). . . . .  | 70       |
| Citas . . . . .  | 70       |
| Sté Belge pour le Commerce du Haut-Congo . . . . .   | 71       |
| Produits du Congo. . . . .   | 71       |
| A. B. C. Cie Commerciale et Agricole d'Alimentation du Bas-Congo. . . . .  | 71       |
| Frigorifères du Congo . . . . .  | 71       |
| Lomami et Lualaba. . . . .   | 68 et 72 |
| Manutention dans les Ports du Congo (Manucongo) . . . . .  | 72       |
| Pétroles au Congo . . . . .  | 72       |
| Chantiers Naval et Industriel du Congo (Chanic). . . . .   | 73       |